

Technologies / Idéologies / Pratiques



# PAIRS ET EXPERTS DANS L'AGRICULTURE

DIALOGUES ET PRODUCTION DE CONNAISSANCE  
POUR L'ACTION

Sous la direction de Jean-Pierre Darré



ères

**PAIRS ET EXPERTS  
DANS L'AGRICULTURE**

**Directeur de publication** : Jean-Pierre Poitou

**Comité de parrainage** : C. Flament, M. Godelier, N. Ramognino, M. Vovelle

**Comité de rédaction** : D. Bellan, M.-F. Bonnet, J. Cazenobe, A. Chenu, D. Faïta, M. Gast, B. Martinelli, J.-P. Poitou, P. Varene

**Comité de lecture** : P. Bouffartigue, P. Cornu, J.-P. Durand, P. Fridenson, A. Geistdoerfer, J. Guillerme, A. d'Iribarne, N. Jerome, D. Linhart, P. Livet, M. Rébérioux, A. Rip, F. Rychener, Y. Schwartz, R. Vuarin, A. Wisner

**Secrétaire de rédaction** : Danielle Bellan

**Le courrier de la rédaction** doit être adressé à TIP, Université de Provence, 29 avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence cedex.

**Administration et abonnements :**

Editions Erès

11 rue des Alouettes

31520 Ramonville Saint-Agne

**Revue semestrielle**

**Conditions d'abonnements :**

Abonnement 1 an (2 numéros) : 250 F

Etudiants : 200 F

Prix du numéro : 150 F

Technologies / Idéologies / Pratiques

1994

# **PAIRS ET EXPERTS DANS L'AGRICULTURE**

DIALOGUES ET PRODUCTION DE CONNAISSANCE  
POUR L'ACTION

Sous la direction de Jean-Pierre Darré

ères

**Illustration de la couverture :**

*Un berger conduit des brebis pour le repas de l'après-midi vers un parcours  
(pâturage non cultivé, de propriété communale ou domaniale)  
dans une vallée des Alpes de Haute-Provence.*

**Photo Unité d'Ecodéveloppement, INRA-SAD Avignon-Montfavet**

**Ce numéro a été publié avec le concours de  
l'Université de Provence (Aix-en-Provence) et du PIREN-CNRS.**

ISBN : 2-86586-319-0  
© 1994 Editions Erès  
11 rue des Alouettes  
31520 Ramonville Saint-Agne

## Sommaire

Introduction : L'agriculture, par exemple <i>Jean-Pierre Darré</i> .....	7
---	---

### I

#### LA PRODUCTION DE CONNAISSANCE DANS LES GROUPES DE PAIRS

Le mouvement des normes avec Bakhtine, et quelques agriculteurs <i>Jean-Pierre Darré</i> .....	15
Réseaux de dialogues et utilisation des prairies. Étude comparative dans deux communes du pays d'Auge <i>Françoise et Jean-Alexis Coquereau</i> .....	31
La double appartenance professionnelle des agriculteurs biologiques <i>Roger Le Guen, Claire Ruault</i> .....	49

### II

#### AGRICULTEURS ET EXPERTS

Une position d'expert incertaine : les conseillers techniques en agriculture <i>Bruno Lemery</i> .....	91
Constitution d'un accord dans le dialogue entre vétérinaire et éleveur <i>Patricia Marzin, Philippe Sabatier et Jacqueline Forestier</i> .....	117
Les difficultés de la coopération entre chercheurs et éleveurs <i>Jean-Pierre Darré</i> .....	139

<b>L'aide à la production de connaissance dans les groupes de pairs, un nouveau rôle pour le technicien. L'exemple du Cantal</b> <i>Claire Rouault</i> .....	155
<b>Organisations sociotechniques locales : un potentiel de développement pour les petites exploitations agricoles de la frontière agraire de Misiones (Argentine)</b> <i>Christophe Albaladéjo</i> .....	173
<b>Forme des réseaux de dialogue et structures sociales au Maroc. Le cas d'un douar du Moyen-Atlas</b> <i>Mohamed Darfaoui</i> .....	203

Roger Le Guen\*, Claire Ruault\*\*

*La double appartenance professionnelle des  
agriculteurs biologiques  
Réseaux de relations  
et évolution des qualifications :  
Le cas de l'agriculture biologique en Mayenne*

*« A la fin, j'en ai eu marre des voisins et des voisines,  
et je suis sortie ».*

Sally Mara, p.c.c. Raymond Queneau

RÉSUMÉ

*L'étude conduite auprès d'agriculteurs biologiques en Mayenne montre que le support social de leur activité professionnelle, en marge des pratiques dominantes, reste cependant le groupe professionnel local, constitué sur la base de voisinage, à la fois pour l'entraide et pour les discussions sur des questions professionnelles. Ces agriculteurs constituent d'autre part, à l'échelle de petites régions dans le département, un réseau spécifique d'agriculteurs bio. Plus épisodiques, les relations au sein de ce réseau permettent des échanges sur des problèmes propres à l'agriculture biologique, en ce qui concerne en particulier la commercialisation des produits. Les agriculteurs biologiques se caractérisent donc, par une double appartenance professionnelle systématique qui leur apporte des moyens complémentaires de maîtrise de leur activité, à la fois sur le plan matériel, social et pour élaborer des références dont ils ont besoin.*

INTRODUCTION

En France, des années 60 aux années 90, les acteurs de ce qu'on a appelé « l'agriculture biologique » (des producteurs, des techniciens, des agents commerciaux) se définissaient en termes de distanciation — voire de refus — par rapport aux processus de modernisation d'une agriculture qu'ils qualifiaient de « conventionnelle ».

---

\*Ecole supérieure d'agriculture, Angers

\*\*Gerdal

D'un autre côté, les techniciens et les responsables des organisations professionnelles et économiques agricoles considéraient l'agriculture biologique (AB) comme marginale et souvent même comme l'antithèse du « développement agricole ». Cette coupure était institutionnalisée par l'existence de groupes plus ou moins formels (appelés « écoles », « familles », ou encore « méthodes »), fondés à la fois sur le rejet de l'intensification de la production et sur des systèmes de normes techniques et commerciales « biologiques », ensemble composite de concepts et de « croyances » de type agronomique, nutritionniste et naturaliste.

Cette période paraît désormais révolue, tant le contexte de l'agriculture et de l'agro-alimentation s'est transformé. La crise d'une modernité de plus en plus qualifiée de « productiviste » se traduit dans les débats de politique agricole par la mise en évidence des limites et de la fragilité économique et financière de l'agriculture la plus modernisée d'une part, et de l'autre par l'affirmation de la nécessité de développer, à côté, des formes d'agriculture productrices de qualité (dans tous les sens du terme) et capables de répondre aux attentes des touristes et de la société en général en matière d'environnement.

Ces deux types d'argumentation favorisent l'émergence de points de vue favorables à la diversité et à l'extensification des processus et des systèmes de production. Logiquement, l'agriculture biologique se trouve aujourd'hui reconnue comme « intéressante » : façon de produire plus respectueuse de l'environnement, alternative de production alimentaire dite « naturelle », conception du métier qui serait à la fois « paysanne » et moderne. Ainsi, des entreprises agro-alimentaires commencent à concevoir des lignes de produits biologiques, des chambres d'agriculture engagent un spécialiste, des conseils généraux et régionaux financent des « programmes pilotes » d'agriculture biologique, des chercheurs s'y intéressent et sont incités à l'étudier. Bref, tout en restant quantitativement minime, l'agriculture biologique devient pertinente au regard des fonctions économiques et sociales assignées aux agriculteurs.

Devant ce renversement technique et symbolique, qui s'accompagne sur le plan social d'une évolution de la position des agriculteurs bio au sein du milieu agricole et de leurs relations avec l'amont et l'aval des exploitations, les acteurs de « l'agrobiologie » (dénomination récente, inspirant la crédibilité) s'interrogent : comment tirer profit de l'évolution positive du contexte agricole à leur égard ? Mais comment, en même temps, conserver leur autonomie par rapport à l'amont et l'aval, autonomie que la plupart d'entre eux ont toujours revendiquée ? Comment rester maîtres dans l'évolution des formes de production et préserver les « valeurs » qui y sont liées, alors qu'il y a un risque de banalisation de leur statut et de leur identité ?

Du côté des agents de développement, une réflexion s'est amorcée sur l'évolution de leurs rôles et fonctions auprès des agriculteurs, sachant que la défense de l'agriculture biologique ne constitue plus leur mission prioritaire. Plusieurs éléments ressortent des échanges que nous avons eus avec eux : les agriculteurs biologiques formulent des demandes nouvelles en matière

de développement, mais il est difficile de cerner précisément la nature de cette demande. La population des agriculteurs bio étant à la fois hétérogène et dispersée, sur quel support social fonder l'intervention des conseillers, si l'on veut privilégier des formes collectives de réflexion et d'action ? Sur quelles bases constituer des groupes et comment les aider à « produire » ?

C'est dans cette problématique d'acteurs que se situe notre étude. Elle ne prétend pas répondre à toutes ces questions, mais se fixe comme objectif d'apporter des éléments pour une *meilleure connaissance sociologique des agriculteurs biologiques*<sup>1</sup>, en particulier des dynamiques professionnelles — entendues à la fois comme les systèmes de relations entre agriculteurs et les formes de coopération auxquelles ils donnent lieu — dans lesquelles ils s'insèrent.

— *Les agriculteurs biologiques sont-ils partie prenante de dynamiques socio-professionnelles locales* : quelles positions occupent-ils dans les réseaux professionnels locaux ?

— *Y a-t-il des réseaux spécifiques aux agriculteurs biologiques* ? Si oui, sur quelles bases sont-ils constitués, à quelles échelles et selon quelles modalités d'articulation avec le niveau précédent ?

À ces deux niveaux de liens, nous examinerons les caractéristiques économiques et sociales correspondant aux différentes positions des agriculteurs dans les réseaux et nous tenterons de déterminer les *principes de constitution des liens* (homogénéité d'âge, de production, etc., proximité géographique, appartenance à des structures communes, etc.).

— *Quelles formes de qualification développent-ils* ? Comment se situent-elles par rapport aux normes agricoles locales ?

— L'exercice de ce type d'activité, dans les multiples variantes qu'elle recouvre, est-il lié à une recomposition en cours des systèmes de relation dans le milieu agricole ?

L'étude a été réalisée en Mayenne, en collaboration avec le CIVAM Agrobio Mayenne<sup>2</sup>. Le présent article s'appuie aussi sur les résultats d'une précédente étude réalisée en Ille et Vilaine (Ruault 1992).

Après avoir précisé les hypothèses de recherche et la méthode adoptée, nous présentons dans une première partie ce qui caractérise le milieu des agrobiologistes enquêtés, en termes de diversité et d'évolution. Nous examinons ensuite, à partir de l'analyse des réseaux de relations, leurs positions au sein du milieu agricole local d'une part, et les systèmes de relations spéci-

1. Nous les appellerons aussi, comme ils le font eux-mêmes, agriculteurs bio ou agribio.

2. Les CIVAM sont une forme de groupes de développement agricole créée dans les années 1950, à caractère laïque, souvent concurrente des autres groupes de développement, GVA et GDA, issus du catholicisme rural. Il existe une *coordination nationale des CIVAM agrobio*. Cette étude a été réalisée à la demande de cette coordination.

fiques à l'agrobiologie d'autre part. Enfin, nous préciserons, en dernière partie, à partir d'une analyse des débats professionnels, le rôle des réseaux de relations dans l'élaboration des qualifications.

## HYPOTHÈSES ET MÉTHODE

Sur la base des précédentes études sur les réseaux professionnels en agriculture biologique<sup>3</sup> ou en agriculture tout court<sup>4</sup>, rappelons quelques éléments qui ont déterminé les hypothèses, les questions de recherche et le choix de méthode.

Les qualifications liées à la maîtrise des formes de métier de l'agriculture biologique<sup>5</sup> ne sont pas seulement l'expression de différences de niveaux de formation ou d'information mais recouvrent une multitude de capacités : à analyser et tirer parti d'une situation locale (atouts et contraintes perçus par l'agriculteur), à apprécier un potentiel agronomique de production, à élaborer et négocier des cahiers des charges, à évaluer un marché, à s'organiser à plusieurs pour construire une filière, à réduire les coûts au travers de formes collectives de travail et d'investissement, enfin à faire face à des changements rapides et à résoudre des problèmes.

Ces qualifications s'élaborent en grande partie au travers d'une activité de *réflexion collective*, activité liée directement aux possibilités de *dialogue*, d'échanges d'idées entre agriculteurs. Les recherches du Gerdal montrent que la plupart de ces dialogues s'effectuent entre agriculteurs relativement proches géographiquement, pouvant se rencontrer régulièrement. Les agriculteurs ne sont généralement pas isolés ; les réseaux de relations professionnelles auxquels ils appartiennent constituent le support de leurs manières de voir, et conditionnent leurs pratiques et leurs choix professionnels.

L'étude des réseaux de dialogue est donc le moyen de décrire et comprendre les dynamiques socio-professionnelles à partir desquelles pourraient se constituer des groupes et se développer une activité de réflexion collective.

---

3. Etude réalisée en Bretagne, dont les résultats ont été présentés au IV colloque ACAB à Blois en novembre 1991. Voir C. Ruault, 1992, « Relations professionnelles et élaboration des références techniques en agriculture biologique. Approche sociologique de l'installation et la reconversion à l'agriculture biologique », Actes de IV colloque ACAB, *La reconversion à l'agriculture biologique*, Ed. Nature et progrès, pp. 137-150, mai 1992.

4. Voir les cahiers du Gerdal n° 9, 13, 16 et 18, ainsi que : J.P. Darré, R. Le Guen, B. Lemery, 1989, « Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture ». Colloque SFER, 21-22 septembre 1988 : « Les nouvelles technologies, quels impacts sur l'agriculture et l'agroalimentaire ? », *Economie rurale*, n°192-193, juillet-octobre 1989, pp. 115-122 ; C. Ruault, 1991, « Dynamique des pratiques agricoles et relations professionnelles locales. Etude de cas sur l'évolution technique dans deux villages des Vosges », *Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, n° 20, 47 p. INRA SAD, Paris.

5. Sur la notion de qualification voir l'article de R. Le Guen, 1992, « L'évolution des formes de métier d'agriculteur et de conseiller de développement », *Chambre d'agriculture*, n° 803, août-septembre 1992. pp. 23-38.

*Hypothèses de recherche*

**Hypothèse 1 :** Les agriculteurs biologiques sont insérés dans des réseaux professionnels locaux.

**Hypothèse 2 :** Les agriculteurs biologiques se caractérisent par une forte multi-appartenance, à savoir qu'ils sont membres de plusieurs réseaux organisés de façon et à des échelles différentes, au travers desquels ils multiplient les sources d'informations et les possibilités de coopération.

**Hypothèse 3 :** Ces réseaux professionnels locaux et ceux qui existent à une échelle plus large ont des fonctions complémentaires en ce qui concerne la façon dont l'agriculteur s'identifie ; la façon dont il raisonne le fonctionnement de son exploitation et opère des choix techniques et économiques.

Nous examinerons les caractéristiques morphologiques des réseaux de relations aux différentes échelles, les principes de constitution des liens entre agriculteurs biologiques et avec les agriculteurs « conventionnels », et la façon dont ils se situent et s'identifient professionnellement les uns par rapport aux autres.

Autrement dit, nous essayerons de comprendre la fonction sociale de ces réseaux (élaboration des idées, construction de l'identité professionnelle, etc.) et de préciser les formes de coopération auxquels les liens entre agriculteurs donnent lieu.

**Hypothèse 4 :** Le milieu des agriculteurs biologistes recouvre une grande diversité, diversité qui s'est accrue ces dernières années. Le choix de l'agriculture bio correspond aujourd'hui à des démarches moins idéologiques ou « militantes » et davantage à la gestion d'opportunités techniques ou économiques en réponse aux évolutions, perceptibles localement, du contexte de l'agriculture.

Nous nous interrogerons sur la façon dont cette diversité, qui se traduit à la fois sur le plan des pratiques et des façons de voir, est gérée au sein du milieu bio : comment se traduit-elle dans la forme des réseaux de relations ? Donne-t-elle lieu à des débats, à des échanges d'expériences et d'idées ou est-elle source de clivages ?

*Méthode***1. L'étude des réseaux professionnels**

L'étude des réseaux de relations professionnelles a pour but, comme nous l'évoquions plus haut, de cerner les liens privilégiés entre agriculteurs donnant lieu à un dialogue, donc à une possibilité de coopération sur le plan des idées, le support du dialogue pouvant être une activité matérielle (coups de main, échange de matériel, chantier en commun) ou non.

La reconstitution des réseaux procède d'une synthèse des données recueillies au travers de plusieurs types de questions :

- description par l'agriculteur de ses relations d'entraide et de leur fréquence ;
- description des autres occasions de rencontre : lieux et fréquence ;
- commentaires par l'agriculteur des « égaux » avec lesquels il est en relation, du degré d'intensité des relations de dialogue et de leur nature.

Nous avons également pris en compte les relations que les agriculteurs entretiennent avec l'amont et l'aval (techniciens, conseillers, agents commerciaux et autres « partenaires économiques »). Cependant ces relations ne sont pas du même ordre que celles que les agriculteurs ont entre eux : les activités des uns et des autres sont différentes donc leurs points de vue sur la réalité diffèrent, et de là les problèmes qu'ils se posent. Par ailleurs, les relations ne sont pas réciproques. Même si elles ont un rôle, on ne peut parler de relations de coopération.

## 2. Approche des débats professionnels

Nous avons demandé à l'agriculteur de commenter sa démarche d'installation et le fonctionnement de son exploitation, de dire ses préoccupations et la façon dont il voit l'avenir, en précisant toujours avec qui il en a discuté et si les autres agriculteurs voient les choses de la même façon. Ces éléments permettent, outre le fait de compléter les réponses au premier type de questions, d'accéder aux *débats professionnels* en cours, que ce soit localement ou à d'autres échelles : quels sont les sujets dont on discute et quels sont les arguments échangés ?

Enfin, nous avons amené les agriculteurs à exprimer leurs attentes en matière de développement et à commenter les réunions et actions menées dans le cadre du CIVAM : le type d'échanges qui s'y déroule et ce qu'ils en pensent.

## 3. Le choix des sites et les personnes enquêtées

Partant du principe que la proximité géographique est un facteur déterminant des possibilités de liens entre les agriculteurs bio, de la même façon qu'entre les agriculteurs en général, les deux sites retenus ont été choisis de façon à avoir une densité maximum d'agriculteurs bio. L'observation sur carte de leur localisation dans l'ensemble du département a conduit à retenir les sites de Montsûrs et Ernée (voir carte en annexe 1). Sur ces sites, tous les agriculteurs bio ont été rencontrés sauf deux. Nous les désignerons Mx pour le site de Montsûrs et Ex pour le site de Ernée.

Compte tenu de nos hypothèses, il fallait enquêter non seulement les agriculteurs bio mais aussi des agriculteurs « conventionnels ». Nous nous sommes limités aux agriculteurs cités par les agribio, car notre but était :

- d'avoir une confirmation de la réciprocité de ces relations avec leurs voisins ;

- de recueillir les perceptions de ces derniers sur l'agriculture bio et sur les agribio ;
- de cerner la nature des échanges auxquels ces relations donnent lieu.

*Le nombre d'agriculteurs biologiques enquêtés est de 29, soit la moitié du nombre total d'agriculteurs bio du département, dont 8 en pré-enquête et 21 en enquête. Seules les données recueillies en enquête ont été exploitées de façon complète. Le nombre d'agriculteurs conventionnels enquêtés est de 15. Comme souligné plus haut, ils ont été choisis après citations des agribio et sont tous voisins de ces derniers. Deux techniciens, qui interviennent auprès des agriculteurs et sont présents sur les sites, ont aussi été interviewés, ainsi que la laiterie Martin qui transforme le lait biologique.*

#### DIVERSITÉ ET ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN MAYENNE : PRÉSENTATION DES SITES ET DES AGRICULTEURS

Nous avons caractérisé la diversité des agriculteurs biologiques, sur trois plans :

- a) en termes de diversité des démarches d'installation ou de reconversion<sup>6</sup> ;
- b) en termes de variantes de pratiques et de façons de concevoir (se rapportant au fonctionnement actuel de l'exploitation) ;
- c) en termes de caractéristiques des exploitations et des agriculteurs :
  - les moyens de production et les caractéristiques du système de production, de transformation et commercialisation ;
  - pour les agriculteurs : l'âge, l'origine sociale et géographique, le niveau de formation, les responsabilités professionnelles.

Les deux sites choisis pour l'enquête couvrent chacun une dizaine de communes (voir carte en annexe) et s'étendent, pour le site de Montsûrs, sur une distance Nord-Sud de 25 km et Est-Ouest de 15 km, pour le site de Ernée sur une distance Nord-Sud de 35 km et Est-Ouest de 15 km. Le site de Montsûrs compte 15 agriculteurs biologiques en activité dont 13 ont été enquêtés. Le site de Ernée en compte 9 dont 8 ont été enquêtés.

#### *Caractéristiques des agriculteurs et des exploitations (voir annexe 2)*

- Distribution des âges : 45 % des agriculteurs biologiques enquêtés ont entre 55 et 65 ans, 35 % entre 35 et 45 ans, 30 % ont moins de 35 ans.

---

6. Nous entendons par *démarche*, le processus d'installation ou de reconversion, ainsi que les raisons qui ont conduit au choix de l'AB et d'un type de production donné. La notion de démarche recouvre donc à la fois les faits matériels et les façons de concevoir qui y sont liées. Précisons qu'il s'agit d'une analyse à partir des façons de voir et de dire actuelles. Pour les agriculteurs les plus âgés, ces façons de dire portent sur le passé. Dans ce cas, les arguments recueillis sur les motifs de l'installation, il y a plus de vingt ans, se mêlent à la conception actuelle du fonctionnement de l'exploitation.

— Trois agriculteurs sont en reconversion, producteurs de lait. 15 sur 21 bénéficient d'une mention<sup>7</sup>.

— Des systèmes polyculture-élevage où la production laitière domine : à l'image des systèmes de production de la région, la majorité des agriculteurs (18 sur les 21 qui bénéficient d'une mention) font du lait avec des quotas allant de 35 000 à 250 000 litres (moyenne : 90 000 litres). Ce sont les agriculteurs les plus âgés qui ont les plus petits quotas. Le lait est vendu en bio à la laiterie Martin dans 11 cas sur 15. Deux agriculteurs font de la transformation et de la vente directe. La production laitière est associée la plupart du temps à la production de viande bovine et/ou de céréales. La viande est vendue en circuit classique, les céréales majoritairement en bio.

— trois agriculteurs ne vendent que les céréales en bio, le reste de l'exploitation étant conduit en « conventionnel » avec une recherche de limitation des intrants.

— Les autres productions : 1 maraîcher (vente directe), 1 producteur de céréales (vente en circuit bio), 1 éleveur de chèvres (production et vente directe de fromage), 1 producteur de viande bovine-porcs-céréales.

— La SAU varie de 12 ha à 118 ha (moyenne 40 ha), les plus petites surfaces se trouvant majoritairement chez les agriculteurs les plus âgés.

— 9 agriculteurs sur 21 sont en CUMA.

— *Les agriculteurs « conventionnels »*, âgés de 29 à 62 ans (en moyenne plus jeunes que les agribio) font tous du lait sauf un qui produit de la viande, sur des surfaces de 18 à 140 ha (moyenne : 46 ha) et avec des quotas de 70 000 à 200 000 litres (moyenne : 130 000 litres). Six d'entre eux sont spécialisés en lait (voir annexe 3).

### *Diversification des systèmes et nouvelles conceptions de l'agriculture biologique*

Les agriculteurs biologiques du département de la Mayenne constituent un milieu divers, non pas tant par leurs productions — la production laitière reste dominante — que par leurs structures d'exploitation. Mais c'est surtout dans les démarches qui ont conduit les agriculteurs au choix de l'AB que cette diversité est la plus forte, en lien avec des conceptions de l'agriculture bio très différentes. Faire le choix d'être agriculteur biologique aujourd'hui n'a pas le même sens qu'il y a vingt ou trente ans. En quoi ces démarches d'accès à l'agriculture biologique différent-elles de celles d'hier et comment caractériser ces différences ?

Sur les plans technique et économique, ceci se traduit par des niveaux d'intensification et des pratiques d'élevage, ainsi que par des systèmes de commercialisation très différents. En ce qui concerne leurs relations avec l'amont et l'aval — on pourrait dire leur façon de se situer dans la filière — on constate là aussi des différences dans les rapports aux mentions et aux

---

7. La mention « agriculture biologique » porte sur les produits. Attribuée par un organisme certificateur, elle offre la garantie que le produit est « issu de l'agriculture biologique » et correspond à des conditions de production définies dans un cahier des charges agréé.

technico-commerciaux, ainsi qu'aux marchés. Ces différences peuvent être en partie rapportées aux deux générations d'agriculteurs biologiques qui coexistent dans le département. Elles traduisent alors bien une évolution du mouvement de l'AB, évolution que l'on retrouve dans d'autres départements du grand Ouest<sup>8</sup>.

1. Dans les années 60, l'agriculture biologique, refus d'un processus de modernisation standard (agriculteurs M1, M7, M12, M13, E4, E9 père, E10, E15, E16)

Ces agriculteurs représentent la première génération d'installation en bio. Ils se sont « reconvertis » entre 1960 et 1970 ; ils expliquent leur passage à l'agriculture bio par plusieurs raisons :

- des problèmes sanitaires sur les troupeaux ;
- la rencontre avec un technicien de la maison « Lemaire Boucher » ou l'une de ses « héritières » : FESA, UFAB ;
- un rejet des méthodes « chimiques » (« *tout ce qui est contre nature* », E16), associées à ce qui est reconnu à l'époque comme la voie du « progrès » et de la modernisation des exploitations.

La « reconversion » à l'agriculture bio a constitué pour ces agriculteurs un moyen de valoriser un système dit « traditionnel », reposant sur des principes de fonctionnement et des *valeurs en rupture, ou du moins en décalage, avec les propositions modernistes* de l'époque : attachement à la terre-patrimoine (« respecter le capital de nos ancêtres »), refus d'agression de la nature, respect des plantes et des animaux, faible dépendance économique en limitant les achats extérieurs. La rencontre avec le technicien a servi de « déclic » ; le discours dont il était porteur et ses valeurs ont trouvé un écho favorable auprès de ces agriculteurs, compte tenu de leurs conceptions de l'agriculture.

Enfin, sur le plan économique, ces exploitations, souvent petites, avec des conditions de production relativement difficiles (mauvaises terres), étaient de fait mal placées face à une logique d'intensification. Cependant, la recherche de valeur ajoutée n'a pas été une raison du choix de l'agriculture bio, puisqu'à l'époque, le lait était payé au même prix qu'en « conventionnel ».

Ces agriculteurs revendiquent leur « attachement » à une mention et à un technicien, qui peut faire penser à un système de production « intégré »<sup>9</sup>. Le plus souvent, les intrants bio sont fournis par le technicien, et les céréales sont rachetées par ce même technicien, lié à une « maison » et un cahier des charges déterminé. Cet attachement se traduit dans la façon de parler de

8. Voir en particulier l'étude réalisée par Yves Coutant en Poitou Charentes, *Agrobio-logiques. Fin des agriculteurs, retour des paysans ?*, maîtrise de sociologie, Université de Tours, 1993.

9. En référence au système pratiqué en volailles, où l'agriculteur est « attaché » à un abattoir par un contrat « d'intégration ». Les intrants lui sont fournis et le produit final lui est racheté à un prix donné.

l'agriculture biologique, par certains agriculteurs, comme d'une « méthode ».

Le modèle du producteur<sup>10</sup> :

- agriculteurs âgés de plus de 55 ans, installés entre 1960 et 1970 ;
- des petites structures (25 à 35 ha avec des quotas laitiers de 35 à 58000 litres) ;
- un système de polyculture-élevage (lait et viande, conduit de façon semi-extensive), basé sur des méthodes plutôt extensives, généralement proches de celles déjà pratiquées sur l'exploitation au moment de la « reconversion ». Les productions en place (lait et viande) sont maintenues. La viande est conservée même si elle ne peut être valorisée en bio (un seul agriculteur vend sa viande en circuit bio). L'alimentation des bovins repose sur le foin et les betteraves en hiver, sur le pâturage en été, avec parfois une complémentation en mélanges céréaliers produits sur l'exploitation. « Peu d'entrées, peu de sorties », c'est ainsi qu'un agriculteur caractérise son système.

2. S'installer en agriculture biologique aujourd'hui, une démarche plus économique et moins « idéologique »

a) Un raisonnement économique visant un système « plus économe et plus autonome » (agriculteurs M8, M17, M22, M31 et E9 fils)

Pour ces agriculteurs, la démarche d'installation en bio a fait l'objet d'un raisonnement économique lié à la recherche de :

- bons résultats économiques (« être gestionnaire et maîtriser les dépenses ») ;
- une moindre dépendance économique et financière, associée à un mode de fonctionnement technique le plus autonome possible et « maîtrisé » (recherche de bons résultats techniques) ;
- des débouchés valorisant au mieux les produits.

Les choix de production sont liés aux opportunités de valorisation en bio, donnant lieu à des combinaisons variées : céréales-lait, céréales-porcs vendus en direct, lait, lait-céréales-viande. La viande a été abandonnée au moment de la reprise de l'exploitation, lorsqu'elle ne peut être valorisée en bio. Tous suivent de très près la commercialisation de leurs produits et cherchent par divers moyens (système plus direct, transformation, regroupement avec d'autres producteurs) à en améliorer la valorisation.

À la différence des agriculteurs de la première génération, ces agriculteurs ne sont attachés à aucune mention particulière et souhaitent « ne pas avoir affaire » avec les technico-commerciaux. La mention est avant tout une garantie de vente.

---

10. Le « modèle du producteur » est défini à la fois par les caractéristiques des agriculteurs et celles des exploitations.

**Le modèle du producteur :**

— Des agriculteurs jeunes (entre 28 et 35 ans), installés entre 1985 et 87 (sauf M17, 45 ans, installé début 70). Deux d'entre eux ont suivi une formation en AB.

— Les tailles économiques moyennes : SAU de 40 à 50 ha par exploitant, avec des quotas de 180000 à 260000 litres (moins pour E9).

— Dans l'ensemble, les systèmes sont plus intensifs que chez les agriculteurs de la génération précédente, même s'il y a une recherche de limitation d'intrants.

— Deux agriculteurs (M17, M8) n'ont qu'une partie de leur exploitation en bio. M8, par exemple, a choisi de produire les céréales en bio "parce que la marge est intéressante". Il considère que cela ne vaut pas le coût de passer en bio pour le lait, car la marge est faible.

**b) La reconversion à l'agriculture bio après une expérience de l'agriculture « productiviste » (agriculteurs E14 et M24)**

Cette démarche concerne deux agriculteurs, installés à la suite des parents qui pratiquaient l'agriculture « conventionnelle ». Ils sont en cours de reconversion depuis 1990. Produit d'une réflexion sur les méthodes « productivistes » à partir de leur expérience, le passage en bio correspond à une étape nouvelle dans l'évolution de leur système. La bio est un « plus », à la fois du point de vue technique et économique.

Si l'objectif d'augmentation de revenu n'est pas mis en avant, le choix s'opère cependant à partir d'une évaluation économique précise des conséquences de la reconversion. Dans les deux cas, l'exploitation « tourne » bien au moment de la reconversion. L'évolution technique liée au passage à la bio se traduit principalement par une extensification de la production laitière et par le changement du système de maîtrise sanitaire du troupeau.

**Le modèle du producteur :**

— Des agriculteurs âgés de moins de 35 ans.

— Des exploitations de taille économique importantes spécialisées en lait (quotas de plus de 180 000 litres), conduites de façon intensive et « pointue » techniquement.

— Une interrogation sur les débouchés, le lait étant actuellement vendu en circuit classique.

— Des responsabilités professionnelles au sein du réseau bio pour l'un et au sein du réseau local pour l'autre (président de CUMA).

**c) L'aspiration à un nouveau mode de vie après un emploi salarié (M2 et M6).**

Cette démarche est représentée par deux agriculteurs âgés de 36 et 38 ans, originaires de l'extérieur du département, installés au milieu des années 80. L'installation s'est faite après plusieurs années de salariat et correspond avant tout à la recherche d'un nouveau mode de vie, lié à une sensibilité « écologique » en tant que consommateur.

M2 est maraîcher et vend sa production en vente directe à Laval, sur les marchés, à la coopérative bio ou en supermarchés. M6 élève des chèvres sur 12 ha et transforme sa production en fromage qu'il vend à Paris. Il s'organise pour ce système de vente avec trois autres agriculteurs dont E9 et E16 ; à tour de rôle, chacun se déplace et vend la production des autres en plus de la sienne.

d) Quelques agriculteurs « atypiques » (M11, E3 et E5)

M11 est double-actif (il exerce un emploi salarié à l'extérieur) et a reproduit le système de production qu'il a connu (son père M12 est toujours en bio) sur une exploitation voisine (45 ha en céréales, vendues en circuit bio).

E3, qui produit du lait, de la viande et des céréales, n'a que les cultures en bio. Ce choix semble répondre à une opportunité commerciale, sans doute en lien avec le « démarchage » d'un technicien. E3 est considéré comme « faux bio » par certains agriculteurs bio.

L'évolution des démarches d'installation ou de reconversion à l'agriculture bio en Mayenne, entre les années 60 et aujourd'hui, peut se résumer de la façon suivante :

— Les systèmes de production se diversifient et se complexifient : mise en place de productions telles que maraîchage ou élevage de porcs bio, évolution des modes de transformation et de commercialisation des produits. Ce double processus reflète une volonté de valoriser au mieux les produits (de toute façon en bio, contrairement à la première génération), associée à la perception qu'ont les agriculteurs de l'évolution du marché (à savoir risque d'une saturation pour la production laitière et d'une baisse des prix en céréales).

— Les agriculteurs accordent moins d'importance à la mention et au cahier des charges qui y est lié. Leur distance s'accroît vis à vis des techniciens et d'une « méthode » quelle qu'elle soit. Les choix techniques, et le mode de conduite des exploitations qui en résulte, relèvent davantage d'un ajustement au cas par cas en fonction des caractéristiques spécifiques du contexte local et de la situation dans laquelle se trouve l'agriculteur au moment de l'installation, plutôt que de l'application d'un système technique « type » ou d'une « méthode ».

Globalement, le choix de faire de l'AB correspond davantage aujourd'hui à une démarche économique qu'à une réaction idéologique. Compte tenu des spécificités de leur situation, l'AB constitue, pour certains agriculteurs, une forme d'adaptation, de réponse aux nouvelles contraintes imposées par le contexte de l'agriculture. Les réponses prennent des formes variables. On voit ainsi se développer simultanément des processus d'extensification (correspondant généralement à une étape de reconversion) et des processus d'intensification de systèmes déjà en bio, correspondant à une re-

cherche d'optimisation du revenu ou à des possibilités nouvelles de débouchés, en vente directe par exemple.

Comment cette diversité des démarches professionnelles, des systèmes de production et des conceptions de l'agriculture bio se traduit-elle dans les caractéristiques des réseaux de relations, autrement dit *comment est-elle à la fois produite et gérée*, comment intervient-elle dans la constitution des liens entre agriculteurs ? A partir de l'examen des positions sociales et des façons de voir et de faire d'agriculteurs biologiques de classes d'âge différentes, perçoit-on une évolution de ces positions sociales et des formes de qualification ?

Enfin, l'évolution des pratiques et des conceptions se traduit-elle dans une dynamique de réflexion et d'action ou est-elle source de clivages ? Faut-elle l'objet de débats localement entre les agriculteurs biologiques et les agriculteurs « conventionnels » ?

#### LA DOUBLE INSERTION PROFESSIONNELLE DES AGRICULTEURS : RÉSEAUX LOCAUX ET RÉSEAUX MICRO-RÉGIONAUX DE L'AB

Nous analysons les caractéristiques des systèmes de relations entre agriculteurs, dans le milieu de voisinage et à d'autres échelles, à partir des « cartes » de réseaux présentées ci-après. Ces cartes donnent une représentation des liens entre agriculteurs sur chacun des sites. Elles font figurer la totalité des agriculteurs qui ont été mentionnés au cours des entretiens comme faisant l'objet d'une relation régulière même lorsqu'ils n'ont pas été enquêtés. C'est le cas de E32, agriculteur en retraite sur le site de Ernée, et de M21 et M30 sur le site de Montsûrs.

Nous prêterons attention à deux éléments : la *forme du réseau* d'une part, qui exprime en particulier la densité des relations, et la position de chacun des agriculteurs au sein du réseau d'autre part.

La gestion de la diversité au sein du milieu bio est analysée à partir des principes de constitution des liens : *qui est en relation avec qui ?* Les liens s'établissent-ils sur des bases de voisinage, d'appartenance à un même cahier des charges ou à une même structure, de type de production, d'âge, etc. Autrement dit, s'établissent-ils à partir de principes d'homogénéité ou d'autres principes, et lesquels ?

Nous avons distingué *plusieurs types de relations* en fonction des deux critères suivants :

- l'échelle : voisinage ou non<sup>11</sup> ;
- le fait qu'il s'agisse d'une relation entre deux agriculteurs biologiques ou bien entre un agriculteur « conventionnel » et un agribio.

On a ainsi, pour les agribio, quatre types de relations :

- a) des relations de voisinage avec des agriculteurs en « conventionnel » ;

---

11. Ces relations de voisinage ont lieu dans un rayon de 0 à 5 km.

- b) des relations locales avec d'autres agribio ;
- c) des relations micro-régionales, dans un rayon de 5 à 30 km, avec d'autres agribio ;
- d) enfin, dans une proportion moindre, des relations à une échelle plus large, départementale par exemple, avec d'autres agribio.

Nous avons aussi « qualifié » les relations par leur *intensité* — relation forte ou « régulière » — appréciation synthétique à partir de la fréquence des rencontres, de la réponse à la question « avec qui discutez-vous le plus ? », du nombre de fois où la personne est citée et de la qualification de la relation par l'agriculteur lui-même. Si la relation n'est qu'occasionnelle (lors des chantiers de CUMA, en réunions de temps en temps, ou pour s'échanger un matériel une ou deux fois par an), nous ne l'avons pas retenue dans le réseau.

### *Présentation des sites*

1. La majorité des agriculteurs biologiques font partie des réseaux professionnels locaux d'agriculteurs « conventionnels ».

17 agriculteurs sur 21 ont des liens de dialogue avec au moins deux agriculteurs voisins non bio. Le nombre de relations mentionnées avec des agriculteurs « conventionnels » (56) est globalement plus important qu'avec d'autres agribio (36).

Nous avons déterminé trois types de positions des agriculteurs dans les réseaux, en fonction de l'importance respective des relations aux deux échelles, locale et micro-régionale, et en fonction du degré d'insertion ou d'isolement local<sup>12</sup>.

— *Premier type* : neuf agriculteurs bien insérés dans le réseau local et qui ont peu de relations avec d'autres agriculteurs biologiques. Ce sont, pour le site de Montsûrs, les agriculteurs M1, M11, M12, M31 et, pour le site de Ernée, les agriculteurs E3, E4, E5, E14, et 15.

Il s'agit principalement d'agriculteurs de la première génération, qui, d'une part, ne participent pas aux activités organisées dans le cadre de l'Association départementale (CIVAM Bio Mayenne), créée bien après leur reconversion en bio, d'autre part, qui privilégient les relations là où ils vivent, donc avec leurs voisins agriculteurs « conventionnels ».

Par ailleurs, on trouve dans ce premier type, deux agriculteurs en reconversion, M31 et E14, et un agriculteur double-actif (M11, fils de M12), qui s'interroge sur la poursuite de ses deux activités en même temps. Seul double-actif parmi les agriculteurs enquêtés, sa position en marge du réseau

---

12. La qualification de plus ou moins « inséré » se réfère à la fois au nombre de relations, à leur intensité et à la façon dont l'agriculteur se considère lui-même : plus ou moins isolé, plus ou moins « différent » et reconnu.

bio peut s'expliquer par le fait qu'il n'est pas tout à fait considéré comme un « professionnel » de l'agriculture bio. En ce qui concerne ses relations locales, il continue de travailler avec son père et hérite en partie des habitudes de coopération de ce dernier. Enfin, E3, qui n'a qu'une partie de son exploitation en bio, est quant à lui, plus ou moins considéré comme un « faux bio ».

— *Deuxième type* : sept agriculteurs bien insérés à la fois dans le réseau local et dans le réseau des agrobiologistes. Ce sont, pour le site de Montsûrs, les agriculteurs M2, M24, M13, M17, M8, M22 et pour le site de Ernée, l'agriculteur E9. On retrouve là les agriculteurs dont nous avons qualifié la démarche de plus « économique et technique », par opposition à la première génération, ainsi qu'un agriculteur en reconversion (M24).

— *Troisième type* : quatre agriculteurs isolés localement (E10, E16, M6, M7). Ces agriculteurs ont très peu, voire pas de relations, avec leurs voisins. Alors que M6, E10 et E16 ont des relations au sein du réseau micro-régional des agribio, M7 se sent aussi isolé des autres agribio.

À quoi peut être lié leur isolement ? Trois d'entre eux (E10, E16 et M7), producteurs laitiers extensifs sur des petites surfaces, approchent de la retraite. Seul E16 envisage une reprise de l'exploitation par un fils. E10 et E16, voisins, forment une paire au sein du réseau micro-régional bio ; ils se sentent à la fois différents et peu acceptés de leurs voisins non-bio. Pour E10 et M7, une vision négative de leur activité et l'absence de perspectives d'avenir sont associées à un certain repli sur le plan social. Par ailleurs, E10 a été en conflit avec ses voisins. M6, quant à lui, est originaire d'une autre région. Néo-rural, il a choisi une production marginale dans la région (les chèvres). Ces éléments semblent, à eux seuls, expliquer la quasi absence de relations locales de cet agriculteur.

Dans aucun de ces cas, la pratique de l'agriculture biologique n'apparaît être le facteur d'explication de l'isolement local.

## 2. Chaque site paraît correspondre à l'existence d'un réseau de dialogue micro-régional entre agriculteurs biologiques

— La quasi-totalité des relations des agribio entre eux ont lieu à l'intérieur de ces deux sites. Sur le site de Ernée, aucun agriculteur n'a de relation forte avec d'autres agriculteurs biologiques à l'extérieur de ce site. Sur le site de Montsûrs, trois agriculteurs (M24, M2, M22) sont en relation avec un agriculteur situé hors du site, dans le cadre d'une CUMA créée pour l'achat d'une bineuse en commun, et un autre agriculteur (M31) a une relation avec un agribio à l'extérieur du site.

— Il n'y a qu'un seul lien entre des agriculteurs des deux sites (E9 et M6), relation liée à un système commun de vente directe de leurs produits à l'extérieur du département.

Les systèmes de relations entre agriculteurs biologiques en Mayenne se caractérisent par l'existence de *plusieurs réseaux micro-régionaux* et non par un réseau départemental, même s'il existe ou qu'il a existé des organisations départementales autour de l'agriculture biologique telles que le CIVAM bio Mayenne. Ces réseaux sont cependant relativement éclatés ; la densité des relations (nombre total de relations/nombre potentiel de relations) est assez faible.

*Les relations à l'échelle locale : l'insertion des agriculteurs biologiques dans les réseaux professionnels locaux "conventionnels"*

1. « Etre voisin », « pouvoir s'entraider » et « faire la même chose » : des facteurs prioritaires de relations

Pour la majorité des agriculteurs biologiques, les possibilités d'échange et de dialogue sont liées principalement à deux facteurs : le voisinage et le fait de « faire la même chose ». Localement, les relations de dialogue sont liées à l'entraide : à l'occasion des chantiers d'ensilage, de coups de main divers ou d'échange de matériel détenu en copropriété ou en CUMA. L'entraide est elle-même liée à des activités communes, dans la plupart des cas, l'élevage bovin pour la viande ou le lait. Au total 14 agriculteurs sont ou ont été — pour les plus âgés — membres d'une CUMA locale.

Les agriculteurs « conventionnels » enquêtés — mentionnés comme relations fortes par les agribio — font la même production que les agribio sauf dans deux cas où ces derniers (M2 et M11) ne font pas de lait (voir annexe 3). Il est difficile d'affirmer que l'homogénéité de production soit un facteur de constitution des liens, dans la mesure où l'on est dans une région de production particulièrement homogène. Une précédente étude en Ille et Vilaine (Ruault, 1992) avait montré que ce critère n'intervenait pas. Nous verrons cependant que dans le cas d'agriculteurs ayant une production « marginale » pour la région (M2 maraîcher ou M6 éleveur de chèvres), cela rend les échanges, avec les voisins comme avec d'autres bio, plus difficiles.

Vue la densité géographique des agribio, il est logique que, localement, les relations existent principalement avec des agriculteurs « conventionnels ». Pour les agriculteurs qui n'ont, par ailleurs, que peu ou pas de relations avec d'autres agribio (correspondant à la position de type 1 présentée précédemment), c'est bien la distance qui en est la principale raison. E3 explique ainsi « qu'il n'y a pas d'agriculteurs bio autour et qu'on ne va pas aller les chercher à 10 km ». E14 considère « qu'il ne connaît pas les bio, ils sont trop loin pour échanger ».

2. Localement, l'âge n'intervient pas. Dans certains cas, les relations sont liées à des affinités dans les « façons de concevoir les choses ».

Contrairement aux relations entre agribio (comme nous le verrons plus loin), le fait d'être de la même génération n'intervient pas dans les liens avec les agriculteurs voisins (dans 9 cas sur 15, les écarts d'âges sont élevés).

Dans la majorité des cas, les voisins enquêtés ont un fonctionnement technique nettement plus intensif et des pratiques d'élevage différentes des agribio, sans pour autant que cela soit un obstacle au dialogue. Une ouverture aux pratiques de la bio ou une position ouvertement « pro-agriculture biologique » n'a été directement évoquée comme facteur de relation, par les agribio ou par leurs voisins non bio, que dans très peu de cas.

Cependant, quelques agriculteurs biologiques expliquent leurs relations avec tel ou tel de leurs voisins par des « façons de voir » communes en ce qui concerne le fonctionnement de l'exploitation (E5, E14, E15, E9) ou par des points de vue syndicaux proches (E5). On retrouve là un élément déjà présent dans l'étude mentionnée ci-dessus. E9 qualifie ainsi deux de ses voisins « d'agriculteurs extensifs, plutôt âgés (lui est jeune), des personnes ouvertes qui auraient pu se diriger vers l'agriculture biologique ». Les voisins de E5 et E15 sont sensibles à une réduction des coûts et s'intéressent à cet aspect de l'agriculture biologique.

Est-ce la relation qui, au travers d'un échange plus ou moins régulier sur ce qu'on fait et comment on le fait, favorise une proximité de point de vue ou le contraire ; l'un ou l'autre sans doute au départ, l'un et l'autre sans doute ensuite.

### 3. Le dialogue entre agriculteurs biologiques et agriculteurs conventionnels, support d'échange de points de vue

La majorité des agriculteurs biologiques enquêtés se sentent peu différenciés de leurs voisins et estiment être en bons termes avec eux. Plusieurs d'entre eux se considèrent « enfin reconnus » par leurs voisins. La prise en compte, depuis quelques temps, des questions d'environnement dans les positions des professionnels, et dans l'ouest, des problèmes de pollution des eaux par les intrants agricoles a pu contribuer à cette reconnaissance. « Nous nous entendons avec des agriculteurs intensifs. Au début, on nous regardait bizarrement, mais avec les problèmes d'azote, il y a eu un changement de mentalité », raconte E9.

Pour leur part, les agriculteurs conventionnels enquêtés estiment aussi avoir de bonnes relations avec leur voisin bio, sauf dans le cas du voisin de E10, isolé localement.

Les dialogues entre les agribio et leurs voisins ne portent pas spécifiquement sur l'agriculture biologique. M8 précise : « Je rencontre régulièrement mes voisins et on discute de tous les problèmes ». Le voisin de E9 dit de son côté : « On parle avec des agriculteurs bio, mais pas de la bio, sinon du marché, des problèmes de quotas ». Ces derniers estiment cependant qu'il est aujourd'hui plus facile de parler de leurs pratiques qu'il y a dix ou vingt ans.

Lorsque la différence est affirmée, cela ne signifie pas pour autant isolement ou absence de relations. L'adhésion à l'agriculture biologique ou la reconnaissance de l'intérêt des pratiques bio par les voisins n'est pas, comme nous le disions plus haut, une condition à la constitution des liens locaux. Le

dialogue, qui s'établit sur la base d'une coopération matérielle au quotidien, donne lieu à des échanges d'arguments entre agrobiologistes et agriculteurs « conventionnels ».

Les systèmes de production sont comparés. M25, par exemple, en parlant de ses voisins, compare les résultats économiques : « Ils ont fait de la chimie à outrance ; c'est que le fils voulait, car avant ils faisaient 30 quintaux comme moi, ils préparaient bien leur sol. Maintenant, ils font 70 quintaux avec la chimie, mais quand on compare les prix, c'est presque pareil (ce qui reste), car en bio on vend plus et en chimie, il y a les traitements ».

Les commentaires des voisins non bio sur les bio témoignent de ces échanges. La plupart d'entre eux ont ainsi construit un argumentaire en faveur ou non de l'agriculture biologique. L'agriculture biologique fait souvent l'objet d'admiration, mais en même temps, elle est associée à des contraintes, principalement de deux types :

— en premier lieu, l'AB est associée à des contraintes économiques et à un risque de baisse de revenu. Le voisin de M2, bien au courant de l'évolution du marché des produits bio, explique qu'« avant il n'y avait aucun problème de débouchés (pour les produits bio), maintenant si ! ». Le voisin de E15 considère que « la bio, pour un ancien, c'est bien mais pour un jeune endetté (comme lui), il ne peut pas... » ;

— en second lieu, la bio est associée à des contraintes de structures et de temps de travail : il faut garder des haies, les conditions de travail sont plus difficiles.

### *Les réseaux de relations spécifiques aux agriculteurs biologiques : une dynamique micro-régionale*

Si la majorité des agriculteurs bio sont insérés dans les réseaux professionnels locaux, ça n'est pas le cas en ce qui concerne les réseaux spécifiques de l'agriculture biologique, réseaux d'ailleurs moins constitués que les réseaux locaux, même s'ils semblent être en cours de structuration.

#### 1. L'importance de la proximité géographique

Tout d'abord, on constate, en observant les cartes du réseau de relations des deux sites, que la proximité géographique est le facteur qui joue en priorité sur la constitution des relations entre agriculteurs biologiques. Ainsi, les liens qualifiés de forts existent dans 10 cas sur 14, entre des agriculteurs habitant à moins de 10 km l'un de l'autre et en majorité à environ 5 km. Ces liens de proximité donnent lieu, pour le réseau de Ernée à une « paire » entre E10 et E16, et pour le réseau de Montsûrs aux grappes M2-M24-M13 et M7-M11-M12 et à deux « paires » M8-M31 et M22-M6 (voir les schémas des réseaux). La relation forte entre M12 et M11 d'une part, M5 et M4 d'autre part est liée à la proximité géographique et à un lien de parenté.

Le voisinage est évoqué comme facteur facilitant l'entraide ou l'échange de matériel pour des travaux spécifiques à la bio comme le désherbage.

Comme dans le cas des relations avec les agriculteurs « conventionnels », le dialogue s'établit sur la base d'une possibilité de coopération matérielle.

M2, maraîcher, se sent à part des autres agribio et ne peut discuter avec eux de ses préoccupations lors de réunions départementales. Les relations qu'il établit avec M13 et M24 sont fondées, selon lui, sur la proximité et non sur le fait de faire de l'agriculture biologique (voir la carte du site de Montsûrs). On retrouve là une caractéristique constante de la position des maraîchers dans les réseaux professionnels, à savoir un isolement, lié à une forte spécificité technique et à une façon de s'identifier comme une profession à part dans le milieu agricole.

## 2. La nécessité d'activités ou de préoccupations communes pour maintenir des relations à l'échelle micro-régionale

Lorsque les agriculteurs biologiques ne sont pas voisins, les relations les plus fortes sont liées à une activité commune :

- l'achat d'un matériel spécifique en CUMA : M24-M2-M22-M21 ;
- l'organisation d'un système de commercialisation en commun : M6-E16-E9.

*Un problème commun*, tel que la recherche de nouveaux débouchés et la constitution d'un groupe pour résoudre ce problème, ont été des facteurs de relation dans deux cas :

- un « groupe céréales » réunit sur le site de Montsûrs les agriculteurs M22, M24, M21, M13 et M17, autour de M30 (agriculteur et commercial). Ce sont des agriculteurs relativement proches géographiquement ;
- un « groupe lait » réunit E9 et E14 avec M24, plus deux agriculteurs hors sites.

Les rencontres qui ont lieu à l'occasion des réunions CIVAM ne constituent pas à elles seules le support d'une relation forte de dialogue. Elles n'ont été mentionnées comme telles que par quatre agriculteurs (M2, M6, M8 et E9). Il s'agit, pour trois d'entre eux (M2, M6 et M8), de jeunes qui se sentent un peu à part du milieu bio. M2 et M6 ont des productions « marginales », et M8 n'est pas tout à fait considéré comme « vrai bio », n'ayant qu'une partie de son exploitation en bio. Dans ce cas, les réunions CIVAM sont une (voire la seule) occasion importante de rencontre avec d'autres agribio.

Pour E9 et M6, membres des groupes ci-dessus, ces réunions viennent s'ajouter à d'autres occasions de dialogue ; elles renforcent alors une relation existante.

## 3. Les conceptions différentes de l'AB liées à l'âge et la mention, facteurs de clivages entre les agriculteurs biologiques

La forme du réseau dans chacun des deux sites et l'analyse des principes de constitution des liens montrent que le type de démarche et de conceptions associées à l'agriculture biologique, dont nous avons mis en

évidence la diversité antérieurement, en lien avec la coexistence de plusieurs générations, intervient dans la constitution ou non de liens entre les agriculteurs bio.

Pour plus de la moitié des agriculteurs âgés de plus de 50 ans, constituant la première génération d'agriculteurs installés en bio dans les années 60 et fortement liés à « la méthode » Lemaire Boucher, être du même âge et « appartenir » à la même mention sont deux éléments qu'ils citent pour expliquer leurs liens avec tel ou tel agribio, liens qui se sont établis pour la plupart il y a au moins une dizaine d'années : c'est le cas de E10, E15, E5, M25, M7 et M13, soit 7 agriculteurs sur les 10 âgés de plus de 50 ans.

M25, ancien responsable en agriculture biologique au niveau départemental, est maintenant relativement isolé au sein du réseau des bio, que ce soit à l'échelle micro-régionale ou à une échelle plus large. Il explique qu'avant il était en relation avec cinq autres agriculteurs qu'il rencontrait dans le cadre de « réunions de mention ». Ceux-ci ont pris leur retraite ; il a maintenant peu de relations avec les jeunes. Le peu de relations entre jeunes et « anciens » est aussi mentionnée par les jeunes.

Qu'est ce qui « sépare » les générations ? Les commentaires des uns et des autres se réfèrent à la fois aux différences de structures d'exploitation et de façons de pratiquer l'agriculture bio en lien avec des conceptions différentes.

#### a) Les structures d'exploitation et les pratiques

M13, qui fait partie des plus âgés, mentionne par exemple le fait que « les jeunes sont sur des surfaces plus grandes ». À propos de l'évolution des techniques, E4 explique : « On abandonne les labours... on met moins de fumier ».

De leur côté, les plus jeunes considèrent que « les anciens ne veulent pas trop entendre parler de changement de leurs pratiques... et ne s'investissent pas par rapport aux techniques (sous-entendu, aux techniques nouvelles), car ils ont leur méthode » (E5). M25 ne voit effectivement pas ce qui pourrait changer et précise : « Personnellement, j'ai mes méthodes, on a commencé chez Lemaire. Il faut surtout connaître le sol. La façon de faire, il n'y a pas 36 solutions, il y a une méthode pour la préparation du sol et c'est tout ! ».

#### b) Le « rapport » aux mentions et les relations avec les techniciens

L'attachement à « une méthode » par les agriculteurs les plus anciens renvoie à la façon dont l'agriculture biologique s'est développée en Mayenne au cours des années 60. C'est-à-dire, comme nous le précisons à propos des démarches d'installation, autour de la méthode Lemaire-Boucher et au travers d'une forte intervention de techniciens liés à un cahier des charges qui assuraient à la fois le contrôle, la fourniture d'intrants et l'organisation de la commercialisation. Quand il y a un problème, c'est au technicien qu'on en parle, à l'occasion d'achat d'engrais par exemple. M11 fait ainsi appel au technicien quand il a besoin d'engrais ; à cette occasion « il jette un

coup d'oeil aux céréales » et apporte des conseils techniques. « Il aide quand même, c'est indéniable ».

Il faut rappeler ici le contexte social, qui nous a été plusieurs fois évoqué, dans lequel a démarré l'agriculture bio dans ces années-là. En Mayenne, comme dans la plupart des départements de l'Ouest, la démarche de reconversion des agriculteurs s'est inscrite dans une dynamique collective portée par la maison Lemaire-Boucher qui se traduisait par :

— des réunions organisées régulièrement par les techniciens : « Au départ, on était intégré à un groupe de même mention qui se voyait le dimanche », raconte un agriculteur, ainsi que par des visites de celui-ci (au moins une fois par mois selon certains) ;

— des rencontres et des visites entre agriculteurs biologiques.

Ces rencontres renforcent (voire créent) les liens entre les agriculteurs et favorisent la création d'un réseau spécifique à l'AB, support social d'une valorisation et d'une affirmation de convictions ultra minoritaires. C'est à partir de cette dynamique que s'élaborent une argumentation et une façon de voir commune. Ces éléments expliquent sans doute l'attachement que gardent ces agriculteurs à une « méthode » et au technicien qui la « représente ».

L'attachement à une mention est aujourd'hui toujours affirmé ; facteur d'identité professionnelle, il apparaît dans certains cas comme un frein à la mise en place de nouvelles formes d'organisation, telles que celle qui se met en place autour de M30 (site de Montsûrs) pour la commercialisation des céréales. Ainsi M7 considère « qu'on pourrait en discuter avec M30, mais que ça ne sert à rien, puisqu'il n'est pas de notre association... On reste sur notre association ». Pour M13, s'organiser avec ce technicien est envisageable « à condition de rester avec nos mentions ».

Aujourd'hui, cette position des agriculteurs de la première génération, à la fois du point de vue social et du point de vue des idées, est fortement critiquée par les plus jeunes, qui la perçoivent comme se rapprochant d'une logique « d'intégration », opposée à leur volonté d'indépendance vis à vis des techniciens et plus encore des technico-commerciaux. Ils pensent que cette indépendance devrait d'ailleurs être favorisée, par l'unification des mentions et par l'existence d'un seul cahier des charges, donc l'élimination des « méthodes ».

Sur de telles bases — et même si le premier réseau d'agriculteurs biologiques tend à se dissoudre progressivement — le dialogue entre générations apparaît relativement difficile. L'évolution des pratiques et des conceptions et l'introduction de variantes techniques à laquelle elle donne lieu, loin d'être l'occasion d'un échange entre les tenants des différentes approches est plutôt source de clivages.

#### 4. L'association départementale bio : légitimation de l'agriculture biologique et structuration des relations entre agriculteurs

L'association départementale (CIVAM bio Mayenne) a été créée entre autre pour « rassembler les gens divisés par des chapelles et des mentions » (M22) et pour « faire passer des informations » (M9). Considérée comme plus neutre que les organismes affiliés à une mention, cette association est conçue par ses responsables comme devant être un lieu de coordination entre agriculteurs bio. Cet objectif n'est pas véritablement atteint puisque 7 agriculteurs de la première génération (sur 10) ne participent pas aux activités de l'association bio. Au total, 12 agriculteurs sur 21 y participent plus ou moins régulièrement.

Cette association, considérée par une majorité « d'anciens » comme une structure « pour les jeunes », n'arrive pas à dépasser les clivages entre générations et à jouer le rôle unificateur qui lui était imparti au départ. Cela se traduit en particulier par le fait que la majorité des agriculteurs qui disent avoir des contacts fréquents avec le technicien et affirment leur attachement à une mention (en majorité des agriculteurs de la première génération) ne participent pas aux réunions.

Il n'en reste pas moins qu'en étant un des pôles principaux autour desquels s'organisent les activités liées à l'agriculture biologique dans le département, l'association départementale joue un rôle de structuration des relations au sein du milieu bio. On peut l'expliquer par plusieurs éléments.

Si le fait de participer aux réunions de l'association bio ne suffit pas en tant que tel à rompre l'isolement ressenti par certains agriculteurs vis à vis d'autres agribus — c'est le cas pour M8, M31 et E14, dont les deux derniers sont récemment installés ou en reconversion — il est un moyen de s'informer, d'avoir accès aux débats nationaux sur l'agriculture biologique. Dans ce sens, l'association départementale contribue à la constitution du cadre de références professionnelles, au sens large, à l'intérieur duquel les agriculteurs bio se situent et agissent.

Mais surtout, l'association départementale bio constitue pour ces agriculteurs un lieu de légitimation du choix de l'agriculture biologique, choix qui n'est pas toujours reconnu localement, favorisant leur reconnaissance professionnelle. Dans le cas d'agriculteurs qui se sentent « à part » des autres bio du fait d'une production marginale dans la région, comme M2 (maraîcher) ou M6 (producteur de chèvres), la prise de responsabilité au sein d'une structure départementale compense en partie la difficulté de reconnaissance à la fois locale et au sein du réseau agrobiologique, leur statut de responsable leur donnant de fait une position « centrale ». Leur « engagement » au sein de l'association, très rapidement après leur installation, a permis de rencontrer d'autres producteurs et de compenser ainsi l'absence de liens locaux au moment de s'installer.

En ce qui concerne l'élaboration de normes techniques locales et de réponses à des problèmes quotidiens des agriculteurs, l'association départementale a plus de mal à jouer un rôle effectif. Plusieurs agriculteurs considè-

rent que les réunions ne sont pas le lieu où l'on discute « technique » et où l'on peut parler précisément de « ce qu'on fait ». Ce sont ces mêmes agriculteurs qui expriment leur souhait d'avoir un lieu de dialogue où l'on puisse discuter « efficace » et « pointu ».

### LES DÉBATS PROFESSIONNELS, LE RÔLE DES RÉSEAUX DANS LA QUALIFICATION DES AGRICULTEURS

Nous tentons dans cette dernière partie de préciser, au travers d'une brève analyse des débats professionnels au sein du milieu bio comme au niveau des réseaux de voisinage, quel rôle jouent les réseaux professionnels dans l'élaboration et l'évolution des qualifications. Qu'est-ce qui, parmi les préoccupations des agriculteurs et les changements en cours, est discuté ; qu'est-ce qui ne l'est pas ? Comment peut-on l'expliquer ? Dans le cas où il y a débat, quelle forme prend-il ? Quel rôle joue alors le réseau professionnel au niveau local et à l'échelle micro-régionale entre les agriculteurs bio, dans l'élaboration de réponses à ces préoccupations et dans leur mise en oeuvre, du point de vue par exemple des capacités d'organisation et de négociation des agriculteurs ?

Les préoccupations exprimées par les agriculteurs biologiques peuvent être rapportées à six thèmes : les débouchés et la commercialisation des produits bio (thème 1 : 15 agriculteurs sur 21), la reprise de l'exploitation (thème 2 : 8 agriculteurs), des problèmes techniques (thème 3 : 6 agriculteurs), « trop de travail » (thème 4 : 3 agriculteurs), un environnement local défavorable à l'AB (thème 5 : 3 agriculteurs), les difficultés de financement (thème 6 : 2 agriculteurs).

#### *Certaines préoccupations ne sont pas ou peu discutées entre agriculteurs biologiques*

Les préoccupations se rapportant aux thèmes 4, 5 et 6 ne font l'objet d'aucun débat entre les agriculteurs biologiques. En ce qui concerne le travail (thème 4) ou l'environnement écologique de l'exploitation (thème 5), elles sont liées à des situations particulières de deux ou trois agriculteurs. Sur le premier point par exemple, il s'agit de trois jeunes agriculteurs récemment installés (M11, M8 et M2). M2, maraîcher, souhaiterait embaucher un salarié. M11, double-actif, s'interroge sur les possibilités de poursuivre de front ses deux activités. M8 se demande comment il va continuer seul lorsque ses parents vont arrêter. Sur le second point, il s'agit par exemple d'un agriculteur en conflit avec des voisins qui désherpent ses talus. Dans tous les cas, ces préoccupations ne sont pas partagées par les autres agriculteurs bio.

Il n'en est pas de même pour ce qui concerne « l'incertitude de la reprise de l'exploitation en bio » (thème 2), préoccupation qui concerne la majorité des agriculteurs de la première génération, qui arrivent à l'âge de la retraite ou sont déjà en cours de cessation d'activité. Le seul agriculteur parmi les

« anciens » qui ne s'exprime pas est celui dont le fils a repris une exploitation voisine. Parmi les huit agriculteurs concernés, deux seulement ont une succession « assurée », deux s'interrogent et quatre n'ont pas de succession. Lorsqu'une reprise est envisagée, certains agriculteurs s'inquiètent du maintien d'une conduite bio du système ; « parfois, certains enfants ont repris en chimique », explique M25.

Les raisons attribuées aux difficultés de reprise des exploitations portent sur leur taille économique, jugée insuffisante en surface et en quota, le décalage entre les techniques apprises à l'école par le jeune et celles pratiquées sur l'exploitation : « Les jeunes apprennent les techniques conventionnelles à l'école... on l'envoie à l'école pour qu'il s'instruise et on lui enseigne l'inverse de ce qu'on fait chez nous, alors (pour lui) il faut pouvoir accepter les contradictions »(E16). Enfin, la dernière raison invoquée est l'absence de perspective d'augmentation des débouchés laitiers.

Les questions que se posent les agriculteurs sur la reprise de leur exploitation ne sont discutées qu'entre ceux qui sont directement concernés et sont en relation de voisinage. C'est le cas par exemple entre E10 et E16 sur le site de Ernée. Il n'y a pas de débat sur ces questions au sein du CIVAM, alors même que la pérennité de l'agriculture biologique en Mayenne est affirmée être un objectif prioritaire par les responsables. S'ils se font écho des difficultés de reprise des exploitations, cela ne suffit pas à instaurer une réflexion sur les moyens de pallier ces difficultés. On a là une traduction des clivages existant au sein du milieu bio entre les générations.

### Des difficultés pour échanger sur des problèmes techniques pointus

Les préoccupations concernant les techniques de production (thème 3), liées le plus souvent à des difficultés de maîtrise des maladies des animaux (métrites sur les vaches, baisse de fécondité, des veaux qui « ne profitent pas »), ou des cultures (pucerons sur le blé, prédateurs sur les légumes) sont abordées par une proportion importante d'agriculteurs (6 agriculteurs).

Ce sont en particulier des agriculteurs en reconversion (E14, E24) et des agriculteurs ayant un objectif de maîtrise technique élevée (M17). Pour les premiers, sont évoqués « les soucis techniques de la reconversion », lorsqu'on a beaucoup de choses nouvelles à apprendre. M24 précise encore « je ne connais pas le lupin, j'ai besoin d'en parler ».

Or ces mêmes agriculteurs expriment (pour cinq d'entre eux sur huit) leur difficulté à en parler avec d'autres agriculteurs biologiques. Ils attribuent ces difficultés à plusieurs éléments ayant trait à la configuration du réseau d'une part — l'éloignement entre les bio ou le fait que les autres agriculteurs bio n'ont pas les mêmes problèmes (M2, maraîcher) — et au fonctionnement de l'association départementale d'autre part : on ne discute pas de techniques dans les réunions CIVAM, quand il y a un problème spécifique, on fait plutôt appel à « son » technicien (pour les plus âgés) ou à un spécialiste.

Il y a donc un certain paradoxe entre la fonction « officielle » de l'association, du moins celle que lui attribue les responsables : « Etre un lieu où les

agriculteurs ont la parole » et peuvent « décider des recherches qu'ils souhaitent faire », et sa fonction effective. Les avis convergent sur le fait que ce n'est pas là qu'on peut discuter de « technique pointue » ou chercher des conseils spécialisés. Il semble qu'une part des débats qui ont lieu au sein de l'association soient liés à la définition des orientations générales de l'AB, autrement dit, soient un écho des débats existants à l'échelle nationale, voire européenne. Ces débats sont portés par les responsables ou les animateurs, c'est-à-dire ceux qui ont des relations professionnelles à ces échelles. Une certaine coupure entre les responsables et les autres, évoquée par certains agriculteurs, irait dans le sens de cette hypothèse.

Si sur les questions techniques, l'association départementale n'arrive pas à renforcer les échanges entre agriculteurs bio, il n'en est pas de même sur les questions portant sur la valorisation des produits, où il semble que les discussions entre les agriculteurs bio au sein de leurs réseaux trouvent un écho au niveau de la structure départementale.

*Dans le domaine de la commercialisation, l'existence d'un débat et des groupes spécifiques qui marchent bien*

La façon dont les arguments des agriculteurs se répondent les uns aux autres montre que le débat existe et porte à la fois sur l'analyse des situations (pourquoi et comment les problèmes se posent, quels sont les facteurs explicatifs), et sur la recherche et l'élaboration collective de solutions. Sur ce deuxième point, des actions concrètes sont en cours d'étude (regroupement des producteurs de céréales et négociation avec un nouvel acheteur, réflexion sur les possibilités de transformation collective du lait).

Qui sont les agriculteurs concernés et comment se traduit cette dynamique collective ?

### 1. En lait : vers une évolution des relations des agriculteurs avec l'aval

Le débat porte sur le risque de limitation de la collecte par la laiterie Martin, entreprise qui achète jusqu'à maintenant la totalité du lait biologique en Mayenne, à un prix supérieur d'environ 20 centimes par litre au prix du lait vendu en circuit classique. Compte tenu de ses propres débouchés, la laiterie Martin envisage de ne plus augmenter la collecte (ce qui ne s'est pas encore traduit concrètement). L'incertitude que cela entraîne quant aux débouchés laitiers est ressentie principalement par les agriculteurs en reconversion avec des quotas importants (M24 et M31), qui vendent encore leur lait en circuit classique, par les petits producteurs (quotas < 80 000 litres) — deux d'entre eux transforment déjà une partie du lait qu'ils commercialisent en vente directe — et enfin par les producteurs éloignés.

La stratégie de la laiterie Martin est en effet proche, à plusieurs égards, de celle de la plupart des industriels laitiers : plutôt que de développer la taille économique de l'entreprise, elle vise une réduction des coûts de col-

lecte en limitant les distances de transport et en donnant la priorité aux gros quotas.

Quelles que soient les orientations que prendra la laiterie Martin, le rapport des producteurs avec leur entreprise d'aval est amené à évoluer vers un système plus contractuel et négocié, à l'image d'une évolution globale des relations entre les producteurs et les entreprises de l'aval, dans le contexte actuel de saturation et de segmentation des marchés. De la capacité des producteurs à se poser en acteur commercial face à leur laiterie, c'est-à-dire de leur capacité à répondre de façon organisée, à faire des propositions et à les négocier (ce à quoi la laiterie n'est pas opposée), dépendra l'avenir de la production laitière biologique en Mayenne.

Actuellement, ces préoccupations font l'objet d'un débat, auquel participe d'ailleurs certains agriculteurs qui ne sont pas directement concernés, comme E9, qui occupe un poste de responsabilité au CIVAM. Un groupe lait s'est constitué entre E9, E14, M24 et deux agriculteurs hors sites (dont M31). Une recherche de solutions est en cours, des propositions sont discutées : transformer individuellement ou collectivement (M24, M31, E9), par exemple « ... créer quelque chose à côté de la laiterie Martin, une chaîne de produits frais ou des petits ateliers à trois ou quatre producteurs qui transformeraient eux-mêmes » (M23), ou encore se regrouper pour la collecte et chercher une autre laiterie (M24, M31, E9).

## 2. En céréales, une organisation qui s'appuie sur le réseau micro-régional de Montsûrs

La préoccupation majeure concerne la baisse des prix, attribuée d'une part au comportement de M. X, intermédiaire acheteur dans la région et considéré comme « un voleur », d'autre part à l'augmentation de la production de céréales de qualité : « Les blés bio se trouvent en concurrence avec des blés style blé propre... on ne sait pas reconnaître le produit bio. Des blés classiques sont vendus avec des blés bio ».

Le débat a lieu principalement sur le site de Montsûrs, où une commission céréales s'est créée entre les agriculteurs M22, M24, M13, M17 et M21, et qui correspond à la volonté de s'organiser à plusieurs avec quelqu'un d'autre, en l'occurrence M30, agriculteur et commercial habitant sur le site.

Notons que les agriculteurs qui se sont exprimés sur ce problème (M13, M17, M11, M12, M25) ne sont pas tous impliqués dans le débat et la recherche de solutions en cours. Nous faisons l'hypothèse que la mise en place d'une telle solution est liée à l'existence préalable de liens entre les agriculteurs sur le site de Montsûrs, rendant possible la mise en commun d'une préoccupation et des échanges, au moins informels dans un premier temps, sur « ce qu'on pourrait faire ».

La création d'une « commission céréales » sert ensuite de support pour légitimer puis concrétiser l'idée. Dans ce cas, l'Association départementale se fait l'écho d'un débat préexistant. Les réunions élargies apportent une légitimité, un supplément de valeur aux idées échangées auparavant de ma-

nière informelle entre les agriculteurs. En favorisant la constitution de groupes de travail et en appuyant la réflexion qui y est menée, l'Association départementale joue un rôle pour renforcer l'efficacité de l'échange entre les agriculteurs, dont le but est de trouver des solutions concrètes, en lui donnant un cadre socio-professionnel formel et une finalité collectivement reconnue.

Si l'on repose ici la question de savoir quelles formes de qualification les agriculteurs biologiques développent, les exemples ci-dessus, en lien ou confortés par les attentes des agriculteurs biologiques en matière de développement<sup>13</sup>, mettent en évidence l'importance de la dimension collective dans les processus de recherche de solutions aux problèmes et d'adaptation des systèmes à l'évolution du contexte.

Les attentes des agriculteurs en matière de développement s'expriment en effet en termes de souhait pour disposer d'un lieu de dialogue, à condition que ce dialogue soit orienté sur les questions spécifiques qu'ils se posent et soit efficace, c'est-à-dire qu'il serve à trouver des solutions concrètes. Dans les exemples ci-dessus, ces solutions reposent à la fois sur des capacités d'analyse des situations, de production d'idées, d'organisation et de négociation avec l'aval des exploitations. Elles relèvent dans les deux cas d'une dynamique collective. Notons que la dimension collective est aussi une condition pour préserver l'indépendance et l'autonomie vis à vis des techniciens, en particulier ceux qui sont porteurs d'une « méthode », volonté constamment réaffirmée par les agriculteurs bio de la nouvelle génération.

En ce qui concerne les moyens de renforcer ces dynamiques collectives, il s'agissait ici de s'interroger sur les bases sociales sur lesquelles s'appuyer et selon quelles modalités intervenir, une des questions étant de savoir s'il est pertinent de maintenir des réseaux de développement spécifiques à la bio. Dans tous les cas, il est plus facile et plus efficace de s'appuyer sur des liens existants, soit entre les agriculteurs biologiques, soit au niveau local avec les agriculteurs « conventionnels », plutôt que de vouloir en créer.

S'il appartient aux conseillers eux-mêmes de réfléchir à ces questions, de préciser leurs objectifs et les moyens d'intervention qu'ils souhaitent développer auprès des agriculteurs, les résultats présentés ci-dessus fournissent quelques pistes de réponse.

Si l'on part de réseaux spécifiquement bio pour constituer des groupes, nous avons montré qu'ils ne correspondent pas à une échelle départementale mais locale ou plus exactement locale « élargie » ou micro-régionale. Sans étudier systématiquement ces réseaux dans toutes les régions, nous faisons l'hypothèse que la prise en compte de ces trois critères, à savoir la densité géographique des agriculteurs (observables sur carte), le type de production et l'âge, peuvent permettre d'avoir une représentation relativement précise de l'échelle de relations existant entre agriculteurs bio. Mais il

---

13. Une partie de notre enquête, dont nous n'avons pas rendu compte ici, était consacrée à l'expression des agriculteurs sur ce qu'ils pensaient des organismes de développement qui s'intéressent à la bio et ce qu'ils en attendaient.

nous paraît également nécessaire de prendre en compte le fait que les relations entre agriculteurs biologiques et « conventionnels » peuvent se développer autour de préoccupations communes.

En conséquence, il peut être intéressant de s'interroger sur la pertinence d'interventions auprès des seuls agriculteurs biologistes, parce qu'elle ne prend pas véritablement en compte l'existence des dynamiques locales. Certes les organismes, créés historiquement autour de missions spécifiques à l'AB, ont leur raison d'être en ce qui concerne la défense des intérêts de l'agriculture bio à une échelle large. Mais pour ce qui est de l'aide aux agriculteurs pour résoudre leurs problèmes, des ponts pourraient être envisagés avec les autres conseillers qui travaillent dans les secteurs concernés, dans une optique de constitution de groupes « mixtes », dès lors qu'un objectif commun peut être fixé.

## CONCLUSIONS

L'analyse des dynamiques socio-professionnelles en agriculture biologique, à partir de deux études réalisées dans l'Ouest (en Mayenne et en Ille et Vilaine), nous semble intéressante à plusieurs titres, au regard de l'évolution de la production agricole et des conditions de maîtrise des nouvelles formes de métiers d'agriculteur. Certes l'agriculture bio, définie comme telle, existe depuis plusieurs dizaines d'années, mais elle n'est reconnue, socialement et techniquement (comme nous le soulignons en introduction) que depuis ces dernières années. Aujourd'hui, l'agriculture biologique constitue une de ces nouvelles formes d'agriculture.

D'où l'intérêt de s'interroger sur le cadre socio-professionnel dans lequel s'exerce cette forme d'agriculture, c'est à dire à la fois sur le système de relations entre agriculteurs et sur la dimension cognitive au travers desquels s'élaborent et se transforment les normes de travail qui permettent aux agriculteurs biologiques de faire des choix, de savoir ce qu'ils ont à faire et comment s'y prendre.

1. Nous avons vu que les agriculteurs biologiques, se considérant producteurs agricoles avant tout, sont pour la plupart bien insérés dans les réseaux professionnels locaux. Par ailleurs, ils appartiennent aussi, souvent, à un réseau spécifique constitué à une échelle plus large, qui reste cependant relativement localisée (nous l'avons qualifiée de micro-régionale). Ce qui signifie, on peut le souligner au passage, que chaque fois que cela leur est possible, les agriculteurs cherchent à développer des relations là où ils vivent, avec les voisins les plus proches (qu'ils soient en bio ou non) et avec les autres agriculteurs bio les « moins éloignés ».

L'insertion dans les réseaux de voisinage n'est pas en contradiction avec l'appartenance à des réseaux spécifiques à la bio. Comme nous l'avions constaté en Ille et Vilaine, les agriculteurs biologiques se caractérisent par une double appartenance professionnelle. Les fonctions exercées par chacun des réseaux sont complémentaires, autant au niveau social qu'au niveau de

l'élaboration de normes techniques. Au premier niveau, si le réseau local reste pour la majorité des agriculteurs bio le lieu privilégié de reconnaissance professionnelle, l'association départementale joue pour certains agriculteurs (ceux qui sont en reconversion, ceux qui font des productions relativement en marge ou ne sont pas originaires de la région) un rôle complémentaire.

Par ailleurs, cette double appartenance leur donne accès à des possibilités de coopération multiples et complémentaires, sur le plan matériel et sur le plan des idées. Au premier niveau, si l'entraide au quotidien a lieu principalement avec les voisins « conventionnels », certaines formes d'organisation spécifiques, pour la vente par exemple, ont été mises en évidence au niveau du réseau bio à une échelle plus large.

Sur le plan des idées, nous avons montré que les pratiques des bio pouvaient être confrontées, évaluées, rejetées ou admises comme variantes possibles par leurs voisins non bio. Leurs façons respectives de concevoir ne sont pas opposées et leurs préoccupations se rapprochent dans plusieurs domaines. Des positions communes s'élaborent, sur la gestion des exploitations (diminuer les coûts) par exemple, sur les relations entre agriculture et environnement, sur la nécessité de diversifier les productions ou de rechercher de nouveaux débouchés. Soulignons d'ailleurs qu'à une échelle large les variations internes au milieu bio sont aussi importantes que celles qui existent entre agriculteurs bio et non bio.

2. L'agriculture biologique est considérée aujourd'hui comme beaucoup moins marginale ; en Mayenne, où la majorité des agriculteurs bio font du lait comme leurs voisins, elle constitue une variante dans un ensemble de pratiques allant du très intensif au plus extensif ou du très « pointu » au plus « naturel ». Pour l'élaboration des normes techniques associées à l'exercice de leurs activités, l'échange local entre agriculteurs donne lieu à des confrontations qui contribuent à la fois à l'évolution et au renforcement de ces normes des deux côtés.

Nous interprétons ces éléments, en affirmant qu'aucune forme d'agriculture ne peut s'exercer en dehors du cadre social local, qui, pour les régions de l'Ouest, reste constitué à l'échelle communale, parfois élargie. Mais ce cadre et les configurations sociales qui le caractérisaient jusqu'à maintenant sont en train d'évoluer.

En tant que système de normes relativement constitué, il apparaît que ce cadre local tend à s'ouvrir de plus en plus à une multiplicité de variantes, et l'exercice de l'agriculture biologique contribue à cette évolution. Les systèmes de relations semblent devenir plus complexes et moins stables que lorsque l'agriculture était, comme dans les trente dernières années, principalement orientée vers la seule fonction de production. Elle se caractérisait

alors par une culture technique locale dont la dynamique était relativement unifiante<sup>14</sup>.

Dans la mesure où la diversité des systèmes de production et des pratiques s'accroît en relation avec une diversification des fonctions de l'activité agricole, il peut sembler logique que cette évolution s'accompagne d'une complexification des systèmes de relations, se traduisant en particulier par la multiplication des positions de multi-appartenance.

Nous faisons l'hypothèse que le réseau local est amené à être de plus en plus un niveau à partir duquel se combinent d'autres réseaux ; c'est à ce niveau par exemple qu'ont lieu les échanges entre agriculteurs biologiques et conventionnels. Cela signifie qu'il ne disparaît pas et qu'il demeure un niveau essentiel de traitement des informations en vue de répondre aux questions des agriculteurs, même si d'autres réseaux remplissent, sur ce plan, des fonctions complémentaires. Le réseau local est aussi un niveau d'action pertinent dans le sens où c'est souvent à l'échelle locale que se concrétisent les formes de coopération nécessaires à la mise en œuvre de « projets » tels que l'organisation de nouvelles formes de commercialisation par exemple.

3. Finalement, cette réflexion sociologique sur les agriculteurs biologiques nous amène à souligner l'importance décisive des positions de multi-appartenance dans les processus de changement. Comme dans nos analyses de cas et nos typologies de réseaux professionnels locaux antérieures (Darré, Leguen, Lemery, 1990 ; Ruault, 1992), la multi-appartenance joue en effet un rôle dynamique de retraduction de nouvelles façons de voir et de support social pour discuter et mettre en œuvre le changement. Le cas des agriculteurs biologiques, spécifique à une sous-population d'agriculteurs, n'est pas une question marginale, mais un analyseur des processus de changement traversant l'ensemble de l'agriculture.

## BIBLIOGRAPHIE

COUTANT, Y. 1993. *Agrobio-logiques. Fin des agriculteurs, retour des paysans ?*, maîtrise de sociologie, Université de Tours.

DARRÉ, J.-P. 1990. « La place des conceptions de l'éleveur dans l'étude des systèmes herbagers », *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, 17, pp. 175-181.

DARRÉ, J.-P. ; LE GUEN, R. ; LEMERY, B. 1989. *Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture*, Colloque SFER, 21-22 septembre 1988 : « Les nouvelles technologies, quels impacts sur l'agriculture et l'agroalimentaire », *Economie rurale*, 192-193, juillet octobre 1989, pp. 115-122.

LE GUEN, R. 1992. « L'évolution des formes de métier d'agriculteur et de conseiller de développement », *Chambre d'agriculture*, 803, août-septembre 1992, pp. 23-38.

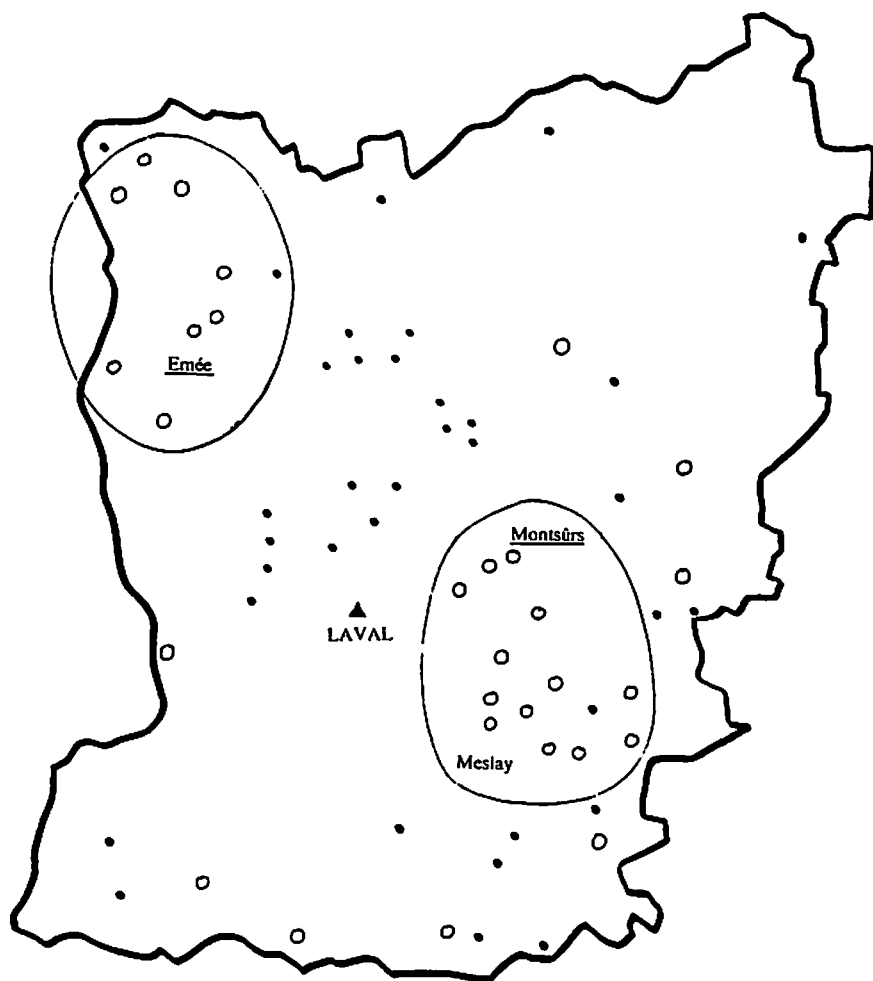
---

14. Nous disons relativement, car la diversité des formes d'agriculture et des niveaux de capital technique et économique des agriculteurs a toujours été plus importante que la représentation qu'en donnaient les observations statistiques et les analyses sectorielles habituelles.

RUAULT, C. 1991. « Dynamique des pratiques agricoles et relations professionnelles locales. Étude de cas sur l'évolution technique dans deux villages des Vosges », *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, 20 - INRA SAD, Paris, (46 pages).

RUAULT, C. 1992. « Relations professionnelles et élaboration des références techniques en agrobiologie. Approche sociologique de l'installation et de la reconversion ». In : actes du congrès de l'ACAB, *L'agriculture biologique aujourd'hui, clés pour la reconversion*, Éditions Nature et progrès, mai 1992, pp. 137-150.

ANNEXE 1  
LOCALISATION DES AGRICULTEURS BIOLOGIQUES EN MAYENNE

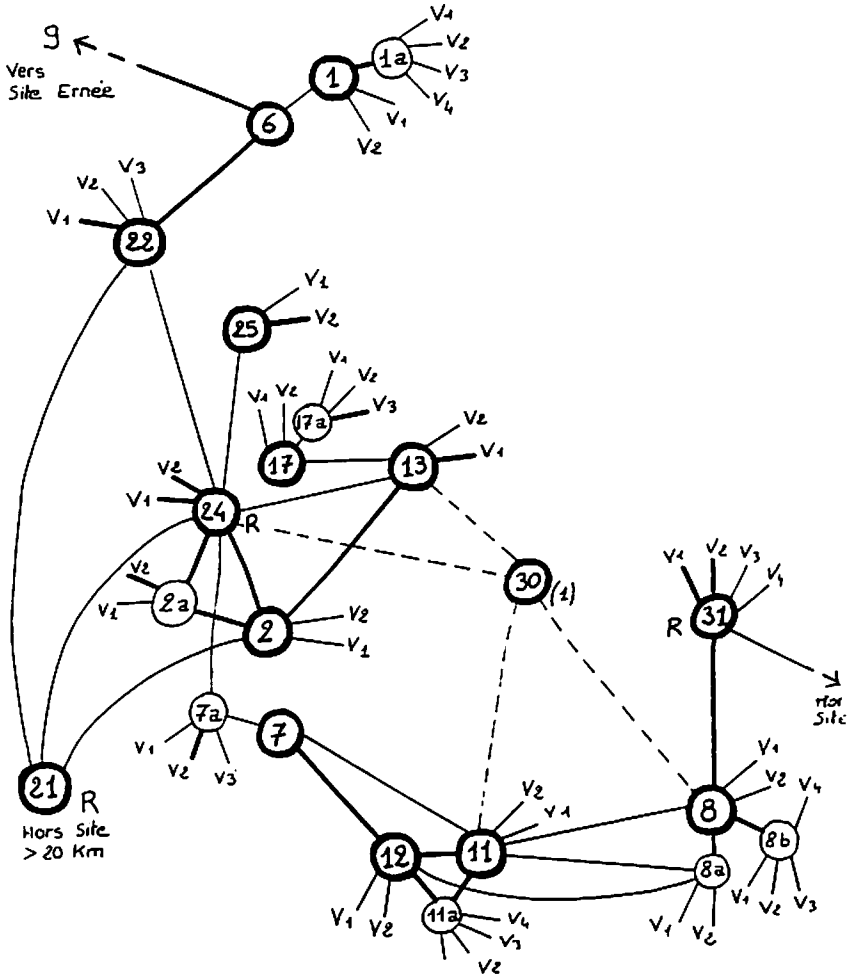


○ Agriculteurs biologiques enquêtés : 29  
• Agriculteurs biologiques non enquêtés : 34  
Nombre total d'agriculteurs biologiques : 63

LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

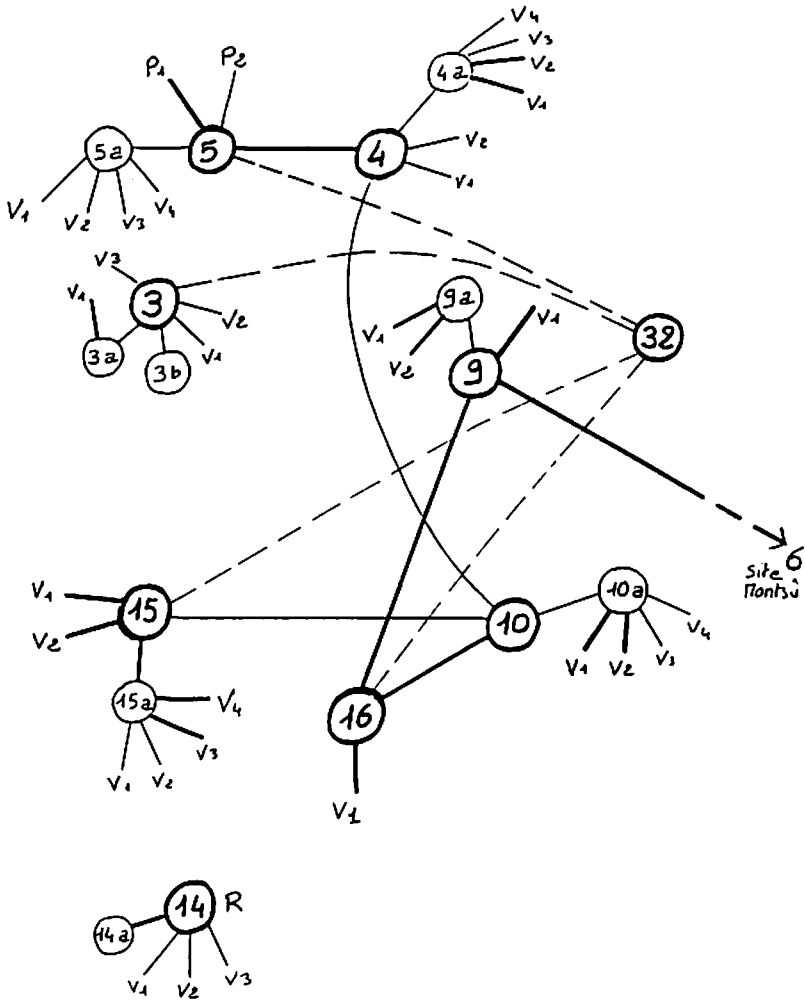
**Légende :**

- ⊙ Agriculteurs biologiques enquêtés
- ⊙a Agriculteurs conventionnels enquêtés
- Relation régulière
- Relation forte
- - - Relation non confirmée
- Vx : Voisin
- R : En cours de reconversion
- Longueur des traits proportionnelle à la distance
- Distance maximum entre agri. : 10 : km (22 et 24)



Site de Montsûrs

- Bineuse en CUMA : 2, 21, 22 et 24
- Membre d'une CUMA locale : 2, 7, 8, 13, 21, 22, 24, 31
- Relations fréquentes avec les techniciens : 2, 7, 8, 11, 13, 17, 22
- 30 (1) : M. 30 occupe une position particulière dans le réseau : il est à la fois agriculteur et « commercial » en céréales. Il n'a pas été enquêté.



### Site de Ernée

- Membre d'une CUMA locale : 3, 4, 14, (10 avant)
- Relations fréquentes avec les techniciens : 3, 4, 5, 9, 10, 15
- Distance maximum entre agriculteurs : 15 km (4 et 10), 10 km (9 et 16)

## ANNEXE 2

**Légende :**

Commercialisation : C.C. = Circuit Classique - C. Bio = Circuit Bio

R : Reconversion en cours - En conventionnel : produit en système non Bio

Formation : CE = Certificat d'Etude

Mx : site de Montsûrs - Ex : site de Ernée

Viande B. : Viande bovine

L. Martin : Laiterie Martin

Reprise : O=Oui, N=Non, P= Possible

**CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BIO -  
SITES DE MONTSURS ET ERNÉE - MAYENNE**

	Date install	SAU	Productions	Commercialisation (mention)	Reprise
M1	1964	29 ha	Lait (22 VL-35000l) Viande B (engrais)	L. Martin C. Classique (FESA)	?
E4	1970	25 ha	Lait (19 VL- 57000l) Viande B (engrais)	L. Martin C.C. (ANAAB)	?
M7	1974	37 ha	Lait (17 VL-53000l) Viande B (5 VA) Céréales	L. Martin C.C. C. Bio (ANAAB)	N
E10	1970	33 ha	Lait (16 VL) Veaux engraisés	L. Martin C.C. (ANAAB)	P
M12	1963	64 ha	Lait (30 VL) Viande B (20 VA) Céréales (20 ha)	en conventionnel C.C. C. Bio (BIOPLAMPAC)	O
M13	1961	26 ha	Lait (13 VL-58000l) Céréales (surplus).....>	L. Martin C. Bio (FESA)	N
E15	1965	38 ha	Lait (60000l) Viande B	L. Martin C. Bio (ANAAB)	?
E16	1962	27 ha	Lait (16 VL) Beurre Volailles.....	L. Martin Marché Paris (Paysan. Bio.)	N
M25	1965	39 ha	Lait (60000l) Viande B (V.A.) Porcs Céréales	L. Martin C.C. C.C. C. Bio (Bioplampac)	P
M8	1986 EARL	118 ha 'Fam.	Lait (45 VL-260000l) Céréales (50 ha)	en conventionnel C. Bio (N et P)	-----

M17	1972	45 ha	Lait (33 VL-180000l) Viande B (taurillons) Céréales (15 ha)	en conventionnel en conventionnel C. Bio (FESA)	-----
M22	1983	52 ha	Viande B = Porcs Céréales (25 ha)	C. Bio C. Bio (N et P)	-----
M31	1985	40 ha	Lait (180000l) Céréales R	C.C. C.C. (N et P)	-----
E9	1979	34 ha	Lait (20 VL) Fromages, crème, yaourts Céréales (Lupin)	L. Martin Marchés C. Bio (ANAAB)	-----
M2	1986		Maraîchage	Marchés- Coop. Bio + Supermarchés (FESA)	-----
M6	1987	12 ha	Chèvres (45) d'où fromage	Marché (Paris) (N et P)	-----
E14	1984	30 ha	Lait (35 VL-185000l)  R	C.C. (FESA)	-----
M24	1990 GAEC	38 ha Fam.	Lait (35 VL-250000l)  R	C.C. (N et P)	-----
M11	1985	45 ha	Céréales D. Actif salarie	C. Bio. (UNIA)	-----
E3	1957	65 ha	Lait (30 VL) Viande B (V.A.) Céréales (9 ha)	en conventionnel en conventionnel C. Bio (ANAAB)	N
E5	(1970)	8 ha	Lait (11 VL-58000l) Viande B (engrais)	C.C. C.C. (ANAAC ?)	?

CARACTÉRISTIQUES DES AGRICULTEURS BIO  
- SITES DE MONTSURS ET ERNÉE - MAYENNE

	Age	Situat. famille	Origine/(parent) Formation	Contacts Techniciens	Multiappartenance /réunion CIVAM
M1	62	Marié 4 enf.	Locale/Agric. C.E.	rarement (Tech. Com.)	----- /oui
E4	55	Marié 4 enf.	Locale/Agric. .....	Souvent (Tech. Com.)	CUMA /non
M7	65	Marié 12 enf.	Extérieure/Agric C.E.	Souvent (Tech. Com.)	CUMA /non
E10	58	Marié 2 enf.	Locale/Agric. .....	Souvent (Tech. Com.)	CUMA (avant) /rarement
M12	55	Marié 3 enf.	Locale/Agric. C.E.	rarement	----- /non
M13	55	Marié 5 enf.	Locale/Agric. .....	Souvent (Tech. Com.)	-Ancien resp. synd. AB Mayenne -CUMA /oui
E15	56	Veuf 2 enf.	Locale/Agric. .....	Oui (Tech. Com.)	----- /non
E16	57	Marié 2 enf.	Locale/Agric. .....	Oui	----- /non
M25	50	Marié 4 enf.	Extérieure/Agric. BPA	oui (Tech. Com.)	Ancien resp. Synd. Agri. Bio. Mayenne /non
M8	28	Célibat. (EARL parents)	Locale/Agric. BTA	oui (CIVAM)	----- /oui
M17	45	Célibat.	Locale/Agric. BEPC+CAP comptable	oui (divers)	CMR (Chrétiens M. Rural) /rarement
M22	33	Marié 2 enf. Femme salariée	Locale/Agric. BEPA	rarement (CIVAM)	Coord. Région. Bio CUMA C. Municipal /oui
M31	30	Célibat. (W parents)	Locale/Agric. BEPA + BPA	rarement	CUMA -----/oui
E9	29	Célibat. (W parents)	Locale/Agric. BEPA	oui (Divers)	Resp. Assoc. Bio Resp. Coop. Bio. /oui

CARACTÉRISTIQUES DES AGRICULTEURS BIO -  
SITES DE MONTSURS ET ERNÉE - MAYENNE - (SUITE)

M2	38	Marié 2 enf.	Extérieure/Agric. BAC + BTS électro.	oui (CIVAM)	Gérant Coop. Bio. CUMA /oui
M6	36	marié 2 enf.	Extérieure/Ouvrier BPA caprin	non	Resp. Assoc. Bio /oui
E14	36	Marié 2 enf.	Extérieure/Agric. BPA	rarement (UVAM)	CUMA Resp. Syndical /oui
M24	28	Marié 2 enf.	Locale/Agric. BTSA	oui Divers	Resp. Assoc. Bio. Prés. CUMA Mut. coups durs /oui
M11	29	Marié 1 enf.	Locale/Agric. BEPA	souvent (Tech. Com.)	----- /non
E3	55	Marié 2 enf.	Locale/Agric. BEPA	oui (Tech. Com.)	Resp. Syndical Admin. C.A Resp. Déf. San. /non
E5	42	Marié 5 enf.	Locale/Agric. (200 H)	souvent (Tech. Com.)	(Ancien agent UFAB) ----- /non

## ANNEXE 3

## LES AGRICULTEURS "CONVENTIONNELS"

Agric.	SAU	PRODUCTIONS	Age	Situation Famille	Reprise	Appartenance Responsabilités
1a	18ha	Lait (177VL) Viande B (engrais)	40	Marié 5 enf.	P	
2a	34ha	Lait (25 VL-160000l) Viande B (5-6 taurillons)	33	Marié 3 enf.		Resp. CUMA Assoc. Aide famil.
3a	24ha	Lait (30 VL-180000l)	37	Marié 4 enf.		CUMA
3b	53ha GAEC	Lait (70 VL-380000l) Viande B (veaux engraissés) Porcs	29	Marié 1 enf.		CUMA Resp. syndical
4a	45ha	Lait (180000l) Viande B (V.A.)	35	Célibat.		
5a	27ha	Lait (30 VL-150000l)	46	Marié 5 enf.	P	CUMA Resp. Groupama C. Municipal
7a	140ha EARL	Lait (55 VL-300000l) Viande B(taurillons) Volailles (v. directe)	31	Célibat.		CUMA délégué MSA
8a	70ha	Lait (11 VL) Viande B (30 VA) Porcs	49	Marié 3 enf.	N	Resp. MSA
8b	90ha GAEC	Lait (55 VL-360000l) Volailles	38 33	Marié 3 enf. Marié 4 enf.		Resp. CUMA / C.Munic. Resp. C.A. Syndicat-MSA Groupt Lait
9a	50ha	Lait (39 VL-200000l) Viande B (engrais)	36	Marié 1 enf.		
10a	27ha	Lait (23 VL-70000l)	53	Marié 2 enf.	N	
11a	25ha	Viande (27 VA)	62	Marié 2 enf.	N	CUMA Resp. Assoc. Sanitaire
14a	? GAEC					
15a	30ha	Lait (30 VL)	30	Marié		
17a	55ha	Lait (90000l) Viande B (taurillons)	58	Marié 4 enf.	N	